

Revue
Dominicaine

Juillet-Aout 1934

Revue Dominicaine

Paraît chaque mois à 80 pages

Directeur

R. P. M.-A. LAMARCHE

Conseil de Rédaction

RR. PP. Ceslas FOREST
Benoît MAILLOUX
Raymond VOYER
Th.-M. LAMARCHE
Albert SAINT-PIERRE

Abonnements

Canada: \$2.00
Etranger: \$2.25
Avec le « Rosaire » :
25 sous en plus par an
Le numéro: 25 sous

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de S. Dominique.

EN SEPTEMBRE

REPONSE A NOTRE ENQUETE

par M. ARTHUR LÉVEILLÉ
Doyen de la Faculté des Sciences.

D'UNE LITTERATURE SCIENTIFIQUE

par le R. P. GUSTAVE LAMARCHE, C. S. V.
Professeur au Collège Bourget.

5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal (Canada)

Revue Dominicaine

XLe ANNÉE — QUATRIÈME PÉRIODE

1934

II

L'OEUVRE DE PRESSE DOMINICAINE,
MONTRÉAL

THE

AMERICAN

REVIEW

OF

THE

AMERICAN

REVIEW

OF

THE

Juillet-Août 1934

SOMMAIRE

M. Claude PREVOST
RÉPONSE À L'ENQUÊTE

R. P. Ange WALZ, O. P.
S. DOMINIQUE ÉDUCATEUR RELIGIEUX

R. P. Raymond-M. CHARLAND, O. P.
CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

R. P. Albert SAINT-PIERRE, O. P.
CHRONIQUE: EN LISANT

LE SENS DES FAITS

CATHOLICISME, POLITIQUE ET ANTICLÉRICALISME, par le Dr
A. Laquerrière. — UNE APOLOGIE DE LA TERRE, par le R. P.
Lamarche, O. P.

L'ESPRIT DES LIVRES

Prat : JÉSUS-CHRIST (H. D.) *René* : MANUEL D'ÉCRITURE
SAINTE (H. D.) *Desbuquois* : DANS LE MYSTÈRE ... L'ESPÉ-
RANCE (R. L.) *Donœur* : RETOURS EN CHRÉTIENTÉ (J. de
V.) *De Grandmaison* : ECRITS SPIRITUELS (L. D. F.) *Mme*
Tassé : LA VIE HUMORISTIQUE DE BERTHELOT (M.-C. F.)
Mlle Daveluy : JEANNE MANCE (M.-C. F.) *Garnier* : LA
PIEUSE UNION (A. B.) *Bernard* : LE MYSTÈRE DE MARIE
(L. L.) L'ÂME DU VÉN. P. COLIN.

AVEZ-VOUS PREVU

Que le Destin (même sans fatalité extraordinaire) peut, en vous enlevant soudain à l'affection des vôtres, les priver de leur soutien moral et matériel, compromettre leur avenir ou même les plonger dans le dénuement complet?

Qu'un capital supplémentaire — ou peut-être même le seul qui vous restera — à toucher inéluctablement à l'époque choisie, à l'heure de la retraite ou au début de votre vieillesse, est une agréable perspective?

Que les entreprises humaines dans lesquelles vous êtes intéressé sont faillibles, et qu'une mesure de prévoyance basée sur des certitudes mathématiques doit de toute manière retenir votre attention, quelle que soit votre situation actuelle?

Que l'éducation de vos enfants, l'avenir que vous entrevoyez pour eux, ainsi que pour votre femme et tous les vôtres, reposent, à l'heure actuelle, uniquement sur cette base si fragile qu'est votre propre existence?

Si vous l'avez prévu, qu'attendez-vous donc pour
vous assurer dans

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

La plus forte Société française en Amérique

Qui vous libèrera de tous soucis, sans charge excessive?

La Société des Artisans Canadiens-Français

Société mutuelle astreinte aux mêmes obligations légales de sécurité que les
Compagnies commerciales.

VIE, ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITE, RENTES VIAGERES.

Tous les bénéfices réalisés, au lieu d'être distribués à des actionnaires, vont
directement aux assurés eux mêmes.

850 succursales et bureaux de perception au Canada et aux Etats-Unis.

Siège social: MONTREAL.

Réserve accumulée: plus de \$14,500,000.00.

Bénéfices payés, depuis la fondation \$20,000,000.00.

Dividendes payés aux sociétaires durant l'année 1933: \$90,739.13.

Réponse à l'Enquête

LES PRÉOCCUPATIONS RELIGIEUSES ET MORALES DES JEUNES

Où en sont les jeunes ? Vers quels buts mystérieux et encore mal définis se dirigent-ils ? Comment s'arracheront-ils à ce bournier où la terrible crise matérielle, intellectuelle et morale des dernières années les tient enlisés ?

Voilà autant de questions que semblent aujourd'hui se poser ceux de nos aînés, trop peu nombreux, hélas ! qui comprennent que le monde ne finira pas avec eux et qu'une génération les pousse qui envisage avec étonnement et surprise la ruine possible d'un édifice que dans la prime jeunesse elle avait jugé, sur la foi de ses pères, d'une solidité inébranlable.

Henry de Montherlant qui s'est attaché avec passion à l'âme et aux aspirations des jeunes d'aujourd'hui et qui n'a cessé d'exalter ce bouillonnement de vie leur a consacré ce livre admirable : « La Relève du Matin ». L'âme encore toute étourdie des révélations effarantes et les yeux éblouis des horizons entrevus, il écrivait : « Il y a un signe dans la jeunesse ». Si nous serrons de près la pensée de l'auteur, si nous donnons au mot

signe le sens qu'il a voulu lui attribuer et si nous y voyons la traduction du mot latin « signum », nous donnerons alors à l'assertion de Montherlant sa force et sa portée, nous comprendrons après lui qu'il y a vraiment un présage dans la jeunesse.

Ce qui est vrai de nos jeunes frères d'outre-mer l'est également de nous canadiens-français, et chez nous comme chez eux il est facile de saisir aux manifestations de la jeunesse la genèse d'un nouveau lendemain.

La Revue Dominicaine, dans une enquête de plus grande envergure, n'a pas voulu négliger cet élément jeunesse auquel ses directeurs attribuent sans doute une extrême importance. Ils ont voulu, derrière toutes ces manifestations extérieures voir et scruter l'âme de la jeunesse, comprendre sa façon d'envisager les problèmes les plus troublants : Dieu, l'immortalité de l'âme, la loi morale, les bases et les fondements de la société.

Il paraît oiseux de plier et restreindre cette modeste étude à la seule classe professionnelle. Ce serait, semble-t-il, commettre au tout commencement une grave erreur dont l'effet pourrait nous entraîner loin de la vérité. Le temps n'est plus, s'il a jamais existé, où ceux que nous sommes habitués d'appeler les hommes de profession, avaient chez nous le monopole de la pensée

et avaient seuls souci des choses de l'esprit. La vie moderne, perfectionnant le rouage des échanges tant intellectuels que matériels a mis à la portée de tous, d'une façon peut-être inégale, les matériaux sur lesquels l'esprit chercheur s'est mis à travailler ; si bien qu'aujourd'hui on ne peut guère restreindre à une classe, des études du genre de celle-ci. Nous pouvons dire alors sans crainte de nous tromper que les préoccupations religieuses de nos jeunes professionnels sont les mêmes en général que celles des jeunes qui exercent ailleurs que dans les professions libérales leur activité sociale.

Il convient tout d'abord d'examiner la base sur laquelle on nous a hissés pour jeter un regard sur la vie et essayer de la comprendre. Tous, sans exception, nous avons reçu une éducation et une formation que je qualifierais de spiritualiste. Les lycées et les écoles neutres n'existant pas dans notre province, les jeunes canadiens-français sont les produits de nos écoles primaires catholiques, de nos collèges catholiques et de nos universités catholiques. La philosophie qu'ils se sont assimilée leur a donné un certain nombre de certitudes sur lesquelles ils devaient s'appuyer pour diriger leur vie. Parmi ces vérités les plus fondamentales mentionnons, pour les fins de cette étude : l'aptitude de l'intelligence à atteindre

le vrai, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, le libre arbitre, le fondement dans la loi naturelle du droit de propriété, l'autorité venant de Dieu qui l'exerce au moyen des hommes.

Abreuvés dès le bas âge aux sources du catholicisme, de ses enseignements et de sa philosophie, nous pourrions croire, en portant un jugement trop hâtif, que les principes religieux accueillis par les jeunes dès leur enfance et leur adolescence vont nécessairement déterminer leur vie spirituelle, intellectuelle et morale dans le sens catholicisme. Malheureusement l'histoire nous apprend qu'il n'en a pas toujours été ainsi. En effet l'éducation teintée de jansénisme de la fin du XVIIe siècle n'a-t-elle pas donné naissance à la période de libertinage du siècle de Louis XV ? Les jeunes de la Révolution française n'ont-ils pas fait l'Empire, ces derniers restauré la Royauté et les jeunes cœurs formés par les institutions monarchiques du début du XIXe siècle n'ont-ils pas chanté la Marseillaise et arboré le drapeau rouge pendant les Trois Glorieuses ?

Nous pouvons donc conclure que certaines influences se superposent à la formation proprement dite qui est donnée à l'âme du jeune homme par ses éducateurs et déterminent autant qu'elle et sinon plus son orientation. Parmi ces influences qui se sont exercées sur le tempéra-

ment du jeune canadien-français d'aujourd'hui nous pouvons mentionner ses lectures, le milieu, les contingences de tous les jours, la lutte pour la vie et surtout la révélation soudaine de toutes les injustices et des inégalités sociales qui l'entourent et sur lesquelles son esprit ne s'était pas encore arrêté. Ajoutons à cela que cet état d'esprit est d'autant plus généralisé et amplifié que nous traversons une crise terrible qui semble avoir sapé et ébranlé peut-être irrémédiablement un édifice millénaire. Dérouté, abasourdi, s'apercevant que nulle part il ne trouve d'arène où exercer sa fièvre d'action et faire éclater son enthousiasme, le jeune homme s'est replié sur lui-même et se croyant fort de l'expérience des dernières années il met en doute, la plupart du temps inconsciemment, les valeurs et les vérités jusqu'ici universellement admises et reçues. Il est tenté de s'intéresser à la métaphysique et à la morale et surtout à la morale collective (sociologie politique, etc.) Voyant ou croyant voir s'écouler le présent système, son esprit est ouvert à toutes les idées subversives. Souvent il est pris dans un dilemme terrible : ou bien admettre les solutions nouvelles et rejeter ses vieilles croyances religieuses ou bien essayer de les concilier au risque de se fourvoyer ; pourtant son intelligence répugne à admettre comme bon un système qui a engendré tant de ruines. Je n'entreprends pas de

dire s'il a tort ou raison d'adopter cette attitude, ou encore de me demander s'il raisonne logiquement ou non, je me contente de constater des faits et de remplir ainsi le but de l'enquête ouverte par la Revue Dominicaine qui est d'enregistrer ces manifestations et de déduire.

Le jeune homme que je viens de décrire n'est pas le seul. Heureusement il y a aussi l'autre, à la tête de l'élément encore nombreux chez nous mais quelque peu diminué, qui s'agrippe à ses certitudes religieuses comme à une barque de sauvetage, les approfondit, les masse au fond de son esprit et de son cœur pour s'en faire une base et reconstruire. Celui-là n'a pas à l'exemple du premier confondu ses croyances avec le système qu'il voit s'écrouler mais au contraire attribue les maux que nous endurons et le désarroi général au fait que l'humanité s'est éloignée de la ligne de conduite et des préceptes de morale individuelle et sociale qu'elle aurait dû suivre. Fort de son catholicisme il veut le repenser, le comprendre et le rénover dans l'action à l'exemple des jeunes catholiques français groupés en associations de combat et qui répandent autour d'eux les doctrines sociales de l'Eglise ; il veut également rendre ses convictions plus agissantes et s'en faire une arme contre le mal moral sous toutes ses formes.

C'est lui qui a défini son attitude et sa doctrine dans « La Relève ».

Nous ne faisons aucune restriction, nous n'attachons aucune idée de limite à ce terme de catholique qui signifie étymologiquement universel. Le plan de ces cahiers embrasse tous les mouvements, toutes les activités des jeunes catholiques sans distinction de race. Nous publions dans ce numéro un article sur le « Newman Club » de l'Université McGill. Nous avons entre les mains une volumineuse liasse de notes prises par l'un des nôtres, au cours d'un pèlerinage poussé avec des cadets et des scouts français jusqu'en Palestine.

.....
Nous voulons vivre intégralement ce que nous croyons. Notre catholicisme ne s'oppose pas à un art personnel, il le dépasse comme il dépasse une politique nationale ; mais il s'y appuie comme sur la personne humaine.

Vivre son catholicisme intégralement, ce n'est pas cesser d'être canadien, mais l'être plus adéquatement.

.....
Le catholicisme est un terrain de rencontre. En lui seul peut s'élaborer une doctrine tenant compte des diverses tendances modernes, respectant les particularismes de race, mettant également en valeur la personne humaine et la plénitude de la vérité.

La Relève entend jouer un rôle social en rendant pour sa part dans le monde la primauté au spirituel.

Nous devons prendre position devant toutes les questions ; politique, littérature, sociologie. Nous nous contentons pour le moment de quelques indications générales, n'ayant ni la prétention ni l'outrecuidance de tout résoudre dans le premier numéro.

Nous nous permettons de citer un paragraphe de Jacques Maritain qui résumait le programme d'un groupe de jeunes Belges et qui contient le principe de nos aspirations sur le plan social : « Nous ne luttons pas pour la défense et le maintien de l'ordre politique et social actuel. Nous luttons pour sauvegarder les éléments de justice et de vérité, les restes du patrimoine humain, les réserves divines qui subsistent sur la terre, et pour préparer et réaliser l'ordre nouveau qui doit remplacer le présent désordre ».

L'élément que représente chez nous ce dernier type de jeune s'affirme dans le domaine de la pensée par des revues et des périodiques dont « La Relève » est le plus caractéristique. Dans celui de l'action il a nom l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-Française, les Jeune-Canada, la Jeunesse ouvrière catholique. Associations admirables dont la poursuite de l'œuvre est quelquefois très ingrate au milieu de l'indifférence et de l'apathie générale.

En face de cet état de choses comment pouvons-nous répondre aux questions que je posais au début de cet article ? J'hésite moi-même à conclure ; je m'étais d'ailleurs refusé à cet effort d'autant plus que d'autres, de mes lecteurs, pourraient arriver à des conclusions contradictoires. Qu'il me suffise de dire que les aînés se doivent à eux-mêmes, aux vérités auxquelles ils sont attachés, ainsi qu'à la jeune génération qui dans tous les domaines s'affirme, de diriger cette jeunesse contemporaine vers les buts que leur expérience leur a révélé comme les seuls à atteindre. Afin que cette fièvre d'action, que cet enthousiasme et ce bouillonnement ne soit pas dépensé en pure perte.

Claude PRÉVOST

Montréal, 9 juin 1934

Saint Dominique éducateur religieux

Parmi les grands éducateurs du treizième siècle, S. Dominique occupe une place tout à fait importante. Je prends ici éducateur dans son sens le plus large et le plus élevé, celui d'éducateur religieux. L'homme n'est pas appelé seulement à cultiver ses puissances naturelles, mais aussi à une élévation surnaturelle de son être, à la filiation divine, à la participation de la vie divine. Notre but dernier est quelque chose de surhumain, accordé et réalisé par la grâce. L'œuvre éducative de l'Eglise ne peut alors se borner aux humanités ; elle surnaturalise ceux qui lui sont confiés et en fait des dieux.

La médiation sacramentelle de la grâce du Christ est le fondement et la principale manifestation de cette œuvre éducative. Avec ce ministère sacramentel et dispensateur de la grâce, il y a l'œuvre moralisatrice, le travail de prédication et de discipline pour affermir, développer et consommer de plus en plus dans la grâce la volonté des enfants de Dieu. Pour cette entreprise d'éducation, l'Eglise est munie d'un pouvoir. Elle possède en effet la même grâce que le Christ, la mê-

me autorité, la même parole d'enseignement et de prédication, la même sagesse de conduite et de pratique de la vie.

Saint Dominique s'épanouit dans l'Eglise tout comme dans le Christ. Pour contempler l'éducateur dans ce prêtre, ce prédicateur et cet apôtre, arrêtons nos regards sur *sa personne, son succès et son influence*, et *sa modernité* en rapport avec les questions d'éducation qui se posent aujourd'hui.

En dessinant le caractère de S. Dominique, les historiens ont jusqu'ici plus ou moins négligé un témoignage qui offre les traits les plus sûrs et les couleurs les plus vives. Je veux parler de la Bulle de Canonisation de Grégoire IX, publiée en l'an 1234. Ce pape avait connu S. Dominique, aussi bien que S. François d'Assise. En les canonisant tous les deux, il les caractérisa comme suit : « François est l'homme à l'inspiration enflammée et le fondateur béni d'un ordre, Dominique le meneur sacerdotal de grandes foules, inégalement épris du salut des âmes. Devenu un pasteur et un guide du peuple de Dieu, il fonda par ses mérites un ordre nouveau, celui des Prêcheurs, il lui donna une organisation modèle et ne cessa de l'affermir par des prodiges ». Il s'agit ici nettement de l'éducation telle que la pratique l'Eglise par son ministère dispensateur de la grâ-

ce et par son travail moralisateur au moyen de sa prédication et de sa discipline. Il s'agit ici d'un homme dont l'esprit large, hardi et serein entreprit une restauration providentielle dans des temps troubles. Le zèle du salut des âmes fut pour S. Dominique son étoile dirigeante. Ses contemporains disent avec Jourdain de Saxe, l'aimable et spirituel second Maître-Général de l'Ordre : « Il s'est appliqué de toutes ses forces et de tout son zèle ardent à gagner au Christ toutes les âmes qu'il put et son cœur brûlait d'un désir admirable et presque inconcevable du salut de toutes ». Rodolphe de Faenza souligne l'étendue de l'intérêt apostolique que S. Dominique portait aux Chrétiens, aux Sarrasins, aux païens et à tous les hommes. Ce zèle des âmes concentrait comme un foyer tous les dons, aptitudes et grâces qui remplissaient et guidaient l'âme de l'apôtre.

Doué par la nature de riches dons de l'esprit et du cœur, il grandit dans la Vieille Castille chevaleresque. La fière tour de Calaruega, son pays, rappelle encore aujourd'hui les glorieuses batailles des Maures. Du sein d'une pieuse famille, — la mère et un frère sont sur les autels, — l'enfant de sept ans alla recevoir son éducation chez un oncle ecclésiastique. Puis il fréquenta l'université de Palencia. Tout en atteignant l'âge mur, il s'appliquait à la sagesse hu-

maine, mais fut aussi assidu à l'école de Dieu et du Sauveur. En théologie, il s'adonna surtout à l'étude des Ecritures. Dans les Saints Livres il trouva une largeur d'âme et un amour sacerdotal du prochain, qui devaient empreindre sa vie. Plus tard encore il ne pouvait se détacher des Saintes Ecritures, si bien qu'il portait toujours avec lui l'Evangile de S. Mathieu et les Epîtres de S. Paul qu'il exposait souvent aux prêtres et aux religieux. Il ne se lassa de faire aimer à ses fils l'étude des Saintes Ecritures. La sagesse, la force et la consolation des livres saints valaient plus à ses yeux que la connaissance de la lettre. Il en donna un exemple touchant durant une famine en vendant les volumes, annotés du fruit de son étude, pour subvenir aux besoins des indigents. « Comment pourrais-je étudier sur des peaux mortes, quand dans les rues mes semblables s'affaissent de faim ? » Un tel candidat à la prêtrise promettait de devenir un prêtre apostolique. Entré sur invitation au Chapitre réformé des Chanoines réguliers d'Osma, S. Dominique avait atteint le premier but de sa vie : il était prêtre, et dans un Ordre. Une voie droite, calme, mais de plus sûre et claire, le conduisait à sa vocation. Son paternel ami, Diego d'Azevedo, prieur du Chapitre et bientôt évêque d'Osma, devait mener son protégé à une grande réforme, à une activité éducative pleine, mûre et élevée.

En route pour Rome où ils voulaient solliciter la permission d'aller en mission, tous deux s'aperçurent de la menace que constituait l'hérésie pour la doctrine chrétienne dans le Midi de la France. S. Dominique sacrifia volontiers le repos d'une nuit pour ramener à la vérité son hôte de Toulouse, qui avait perdu la foi. Il exhorta les chefs assemblés à Montpellier, formant l'expédition envoyée par le pape contre les Albigeois, à prêcher dans la pauvreté et la simplicité, d'une façon qui inspirât confiance, et non pas par une contrainte administrative, mais en faisant luire l'aimable et séduisante lumière de la Vérité et de l'Amour. Cette leçon apostolique devait porter des fruits. A la mort de Diego, S. Dominique se trouva seul. Il demeura au poste. Il travailla sans relâche dans un pays, où la foi courait de grands dangers. Il partait de Prouille et « *prædicator minimus* » parcourait le pays pour prêcher, enseigner, prier et discuter. Les moqueries, les humiliations, les troubles de la guerre, les échecs ne pouvaient l'effrayer. Pourtant la moisson qu'il rapporta fut mince. A l'école difficile du missionnaire, il connut le prix des âmes ainsi que la grâce de Dieu, qui seule, donne de la force à la parole du prédicateur, s'empare des cœurs et les assimile au cœur du Sauveur.

Foulques, évêque de Toulouse, établit Do-

minique et ses compagnons prédicateurs diocésains de son diocèse. Maintenant les plans du saint s'élargissent avec une étonnante rapidité, son ordre doit embrasser le monde. En 1215 Innocent III célébrait le Concile Oécuménique du Latran. On demandait des professeurs spéciaux pour l'instruction du clergé et des prédicateurs éprouvés pour annoncer au peuple la parole de Dieu. S. Dominique s'offrit au pape, lui et l'Ordre qu'il projetait, pour exécuter les décisions du Latran. Il obtint des éloges de l'autorité suprême, mais pas encore l'approbation désirée. Une autre session du Concile défendait expressément la fondation d'ordres nouveaux. C'était pour S. Dominique un refus, mais non pas l'écroulement de ses espérances et de ses projets. En 1216 son Ordre était approuvé par Honorius III ; alors il lança par le monde sa poignée de compagnons. Ils devaient, surtout dans les centres de vie intellectuelle, travailler et propager l'Ordre.

S. Dominique demeura prédicateur de la foi jusqu'à sa mort, seulement il élargit prodigieusement son champ d'action. Sa voix retentit à Rome à la cour du pape, dans la moitié de l'Europe, partout où l'appelait le souci des fondations. Il reste le père et le supérieur de son Ordre et de chacun de ses membres, visite l'Italie jusqu'en Espagne, réveille la discipline et la confiance. Une fois l'adhésion obtenue au principe de la pauvreté et à tou-

tes les questions d'organisation, aux chapitres généraux de 1220 et 1221, l'œuvre de ce fils de noblesse servant Dieu et l'Eglise dans le pur zèle religieux était achevée et assurée. Au cœur de l'été de 1221 Dominique fut rappelé de cette vie mortelle. Mais son souvenir resta vivant. L'image du père poussa sa postérité à l'imitation et au maintien de son esprit et de son œuvre.

S. Dominique est lumineux, serein et ardent. « Di cherubica luce uno splendore », dit de lui Dante. Parmi ses plus hautes facultés, l'intelligence gardait la conduite et la maîtrise de tous ses plans et décisions. C'est elle qui l'éclairait. Il y joignit une volonté haute, consciente du but. D'une intelligence et d'une volonté harmonieusement unies découlait son activité. Du front jaillissait une splendeur qui attirait. La lumineuse impression de sa personne était rehaussée par ses cheveux blonds qu'il garda jusqu'à sa mort. Toute sa personne, pourtant sereine, trahissait une riche sensibilité et une profonde tendresse. Son âme généreuse le poussait à ne penser qu'aux autres. De là son habileté à s'approcher des autres, à montrer de la compassion, à faire déborder son âme dans celle de ses semblables. Intelligence, volonté, cœur se trouvaient donc en lui. Et l'ordre régnait parmi les puissances complètes de son âme. Sa personnalité était marquée

par l'intelligence, par l'empreinte de la sérénité, de l'harmonie, de la sûreté, de la fermeté, du calme et de la douceur. « O lumen Ecclesiæ ! »

S. Dominique a cultivé ses puissances naturelles, s'est appliqué à l'étude de la sagesse humaine, qui consiste dans le plein usage de la raison naturelle. Mais aussi il reconnaissait le désordre causé dans l'effort naturel par le péché et il vit la nécessité de l'influence dirigeante de la grâce pour l'action morale et pour la sûreté et la facilité de plus hautes connaissances.

Si S. Dominique estimait et honorait la nature, sa dignité et ses droits, il mettait bien au-dessus de la nature la sublimité de l'ordre surnaturel. « Bonum gratiæ unius majus est, quam bonum naturæ totius universi ». La grâce est au-dessus de la nature, non pas contre elle, mais pour sa transfiguration. Notre saint était profondément pénétré de cette pensée que toute vie et action spirituelles dépendent plus de l'efficacité de la grâce divine que des efforts de la créature. De là son abandon sincère et sans réserve à la Providence, cette prière dont il faisait la respiration de son âme, cette imploration de la grâce, l'humilité qui le rendait conscient de sa propre impuissance, l'illumination et la force dans les épreuves, puisqu'elles viennent de Dieu et mènent à lui. Ce n'est pas pour rien qu'on appelle Dominique « Prédicateur de la grâce ».

Plongée dans le courant de la grâce divine,

qui produit l'intelligence et l'amour, sa vie religieuse était remplie de la parole de Dieu, lumière du monde, et son esprit s'élevait au-dessus de tant de limitations des jugements humains. Il obtint de ces visions, admirées comme des illuminations prophétiques, qui la plupart du temps sont destinées à perfectionner l'intelligence. Aux amis qui voulaient l'empêcher de disperser sitôt ses frères, Dominique dit ces paroles admirables : « Taisez-vous, je sais ce que je fais ». Ainsi parle l'assurance d'un esprit reposant en Dieu qui inspire les plans et les décisions les plus hardis. Au surplus, il avait le don du discernement des esprits. A Bologne il avait fait la connaissance d'un étudiant, Etienne d'Espagne. Un jour il le fit appeler et lui présenta l'habit de l'Ordre en disant : « Je veux te donner des armes pour que tu puisses combattre toute ta vie contre l'ennemi malin ». Etienne devient provincial de l'importante province de Lombardie. C'est un exemple entre plusieurs. S. Dominique put consoler ses frères en leur prédisant qu'il leur serait plus utile après sa mort que de son vivant.

Il aimait à demeurer en Dieu par la prière. Par pure dévotion il consacrait des heures entières à la méditation. Dans ses voyages apostoliques il chantait des hymnes. Il ne parlait qu'avec Dieu ou de Dieu. Il passait des nuits entières en prière devant le tabernacle. La Sainte Messe était le point culminant de sa dévotion. Profondé-

ment ému, il versait des larmes pendant l'action sacerdotale.

Son amour ardent de Dieu et du prochain ne doit-il pas aussi être spécialement mentionné ? Il le portait à publier la vérité, à la soutenir, à la défendre, à la porter aux hommes avec ferveur et tendresse. Est-il besoin de parler de sa compassion ? L'aimable sérénité de son visage ne se troublait jamais sauf dans les sentiments de compassion pour le prochain. Il était doux dans le commandement et la correction. S'il voyait un frère en défaut, il feignait n'avoir rien aperçu. Mais ensuite il le prenait à part pour l'avertir aimablement. Par des paroles affables il amenait les frères à reconnaître leurs fautes. Et s'il réprimandait et punissait leurs manquements en toute rigueur, aucun ne le quittait sans consolation et sans soulagement.

Dans sa grande humilité il ne repoussait personne, mais il savait toujours voir le beau côté de la nature humaine. A son humilité il joignait une rare patience. Il était la vivante illustration de ce mot de S. Paul : « La patience produit l'espérance, qui n'est jamais confondue ». Un jour un malfaiteur, à qui il demandait son chemin, le conduisit par de fausses routes à travers des broussailles épineuses et son sang rougissait le chemin qu'il parcourait. Il salua cette mortification comme un heureux présage, le malfaiteur en

fut touché et il se convertit. Une autre fois il dit ouvertement aux ennemis de l'Eglise qui lui avaient tendu un piège pour le faire mourir : « Je n'ai pas encore mérité le martyre, si vous voulez me faire mourir, je vous dirais : ne me tuez pas d'un coup, mais déchirez-moi membre par membre, afin de prolonger le plus possible mon martyre ». Il désarma ainsi leurs menaces. Ces traits si délicats et si chevaleresques, si confiants et si virils sont tout à fait ceux de l'homme qui, pendant quinze ans défend son œuvre et la conduit à travers les difficultés personnelles et canoniques avec renoncement, générosité et constance.

Il déclina toujours honneurs et richesses. Il ne refusa jamais le travail. Il pratiqua généreusement la pauvreté. Il n'appela sien qu'un habit et jamais sienne une cellule. La virginité contribua pour une immense part à rehausser l'éclat de sa personne. Il l'aima en tant que prêtre et prédicateur. Les grands messagers du salut qui doivent éclairer les hommes ne peuvent guère se passer de la parure et de la force de cette vertu. Par la vigilance, le jeûne, la prière et la pénitence il a protégé et élevé ses aspirations toutes spirituelles. Il faisait pénitence joyeusement pour lui et pour les autres. C'est ma pénitence, disait-il, si quelque chose le contrariait. Il faisait pénitence, autant qu'il le pouvait, mais pas au point de restreindre sa capacité de travail apostolique. Malgré les cilices, les austérités de la règle, un mi-

nistère riche de privations, il put satisfaire amplement à son zèle pour le salut des âmes.

Ce devait être un bonheur de venir en contact avec un homme à l'âme aussi riche et de se sentir en sécurité près de lui. Dans son pays il avait déjà commencé à gagner des âmes au Christ. Ensuite parmi les hérétiques, que de victoires obtenues ! Quelle gratitude chez les pèlerins allemands sur la route de Rocamadour, quelle fidélité et quel dévouement eut à son égard, l'élite et la fleur de la vertu chrétienne ! On se rappelle Jourdain de Saxe, Guillaume de Montferrand, Diane d'Andalo ! Des étudiants adultes aussi aimaient le prendre pour leur maître, tels Réginald d'Orléans, Conrad le Germain, Paul de Hongrie. Partout où Dominique pouvait encourager la mission de prédicateur, il le fit, même hors de l'Ordre qu'il fonda.

Ainsi par ses hautes facultés et ses héroïques vertus, il a travaillé une matière humaine, l'a influencée, l'a tirée de son inertie, l'a élevée jusqu'à la vraie vie. Eduquer est bien en quelque sorte *educere formam ex materia*.

Et tous ceux, pour qui S. Dominique a été un guide, un père, un maître se tournent vers lui pour lui dire cette louange de l'Antienne :

*O lumen Ecclesiæ, doctor veritatis,
Rosa patientiæ, ebur castitatis,
Aquam sapientiæ propinasti gratis,
Prædicator gratiæ, nos junte beatiss.*

Dans les principes naturels et surnaturels de S. Dominique sur l'éducation, dans leur application à l'organisation de son œuvre, nous trouvons déjà le secret de son succès et de son influence. Le facteur psychologique servit de fondement à sa didactique religieuse et apostolique. L'organisation de son Ordre parut parfaite et si solide que les ordres de son temps et des temps suivants suivirent ses traces et sa méthode et devinrent par extension des ordres de Prêcheurs. C'est un acquis pour la religion et l'éducation, c'est peut-être le principal mérite de S. Dominique. La profondeur et la sûreté de son jugement l'ont gardé de désirs fallacieux, de projets irréalisables, épargnant à sa postérité les divisions et les tâtonnements qui eussent fait échec à l'entreprise. L'histoire démontre qu'il en a sagement ordonné le but, les moyens et la forme.

Et quelles tâches étendues, quel labeur d'éducation n'accomplit pas S. Dominique, le père des Prêcheurs. Il a vivifié tout le ministère à l'intérieur et à l'extérieur de la Chrétienté. Une efflorescence commença pour les missions. Écoutez Humbert de Romans, son troisième successeur, dire et résumer l'influence de la prédication de l'Ordre : « Docemus populos, docemus praelatos, docemus sapientes et insipientes, religiosos et sæculares, clericos et laicos, nobiles et ignobiles, parvos et magnos, docemus ardua, docemus secreta, docemus semitas perfectionis, docemus

omnimodam honestatem virtutum ». Les Frères-Prêcheurs étaient les catéchistes du peuple, les illuminateurs et les inquisiteurs des hérétiques, les hérauts du dogme et de la morale, les propagandistes du christianisme, les publicistes des papes de leur temps. Puis viennent les dévotions et les confréries, qui, propagés par les Dominicains et par les autres Ordres mendiants, répandent les bénédictions et perfectionnent les âmes. Les Dominicains introduisirent le « Salve Regina » dans la liturgie, et dans la vie chrétienne le Rosaire, qui devait produire tant de fruits dans la piété populaire avec sa riche valeur éducative. Ils furent les prédicateurs du Nom de Jésus, les propagandistes de la Confrérie.

L'influence éducative de S. Dominique alla plus loin. L'éducateur est aussi en quelque sorte un professeur et le professeur un éducateur. Il n'y avait pas alors de collèges au sens d'établissements secondaires et d'internats. Et S. Dominique non plus n'en fonda point. Cependant ses fils se dépensèrent auprès des étudiants, dans leurs prédications, dans leur ministère. Alors se produisit cette merveilleuse alliance de direction divine et de coopération humaine, qui se manifesta dans l'efflorescence des Universités et l'accroissement des ordres apostoliques dans les centres intellectuels. S. Dominique envoya ses enfants aux universités. Le puissant et sympathique Jourdain de Saxe était le héraut infatigable de

l'idéal apostolique devant la jeunesse universitaire de toute l'Europe. On lui doit l'organisation des études dominicaines, s'étendant de l'école conventuelle jusqu'aux cours universitaires. Il éveilla la collaboration scientifique aux questions religieuses et d'apostolat. C'est avant tout le salut des âmes que recherchèrent les écrivains dominicains, dans le domaine pénitentiel où ils devinrent des maîtres, (Paul de Hongrie, Raymond de Pennafort) dans la défense de l'Eglise (Moneta de Crémone), dans l'étude des Saintes Ecritures, où parurent des Recueils de Concordances et des Correctoires, préparés en commun sous la direction de Hugues de St-Cher. Le perfectionnement de tous les domaines du savoir par les fils de S. Dominique en vue de l'apostolat est intéressant à bien des égards.

C'est dans ce sens un Albert le Grand acheva son puissant travail. D'un regard sûr et large, il a lu en chrétien Aristote, énonça des jugements qui servent de règle et fraya des voies nouvelles. Maître des sciences expérimentales et spéculatives, il a donné à la philosophie et à la théologie chrétiennes un inappréciable essor, concilia la profondeur et la précision. Il pressentit le génie d'un S. Thomas, le forma élève, le soutint par la suite. Par son autorité personnelle et scientifique, le « doctor universalis » imposa saint Thomas à l'Ordre et à l'Eglise comme le docteur, qui devait être la fleur et la couronne de la scolastique.

Il est étrange et pourtant très compréhensible que tous deux furent des personnalités si sereines, si aimables et si saintes. Ils enseignaient le primat de l'intelligence sur toutes les autres facultés de l'âme ; la distinction, mais aussi l'harmonie des ordres naturel et surnaturel. De plus, une grande part de leur doctrine passa dans le patrimoine de la science. De S. Dominique, par Albert le Grand et S. Thomas, passe un courant de vitale importance dans le développement de l'enseignement chrétien.

C'est pour le meilleur avantage de notre temps que l'on s'applique à attirer l'attention sur le Moyen Age. Jules Langbehn écrivait un jour : « Des trésors inconnus et incalculables gisent encore dans le sol catholique. Les catholiques ont hérité de la plus haute culture, dont souvent ils ne savent plus rien ou ne l'utilisent plus. On doit maintenant extraire ces trésors, les ordonner, savoir les utiliser dans l'esprit qui les a produits. De même que d'abord la culture grecque au Moyen Age et à la Renaissance offrit tous ces fruits au monde, il faut maintenant faire rendre à la culture spirituelle bien supérieure du Moyen Age sa pleine mesure pour la régénération religieuse du monde. Toute la civilisation depuis quatre cents ans est une scission où le peuple n'eut pas de part. Le Moyen Age, c'est-à-dire l'esprit qui sut concilier la foi et la science, la sim-

plicité et la culture, pleinement compris et utilisé avec intelligence, peut contribuer aussi à l'union sur notre sol moderne ». C'est ainsi que l'exemple de S. Dominique apporte aux problèmes pédagogiques de nos jours, surtout trois conclusions.

1°) Comme lui, chaque éducateur devra porter à *leur plein développement toutes les puissances de l'homme*. L'intelligence doit prendre les devants, la volonté doit suivre avec fidélité. A la formation de l'homme complet doit concourir le cœur, qui soutient et embellit les mœurs des hommes. En outre il faut préparer l'homme à sa destinée surnaturelle, la jouissance bienheureuse et éternelle de Dieu. Ce qui procure ce bienfait, c'est la grâce, les vertus théologales, les vertus morales infuses, les dons du Saint-Esprit. Nous montons à partir de l'état de chute, et cette ascension va par les voies purgative, illuminative et unitive jusqu'au plateau supérieur de la vie spirituelle, qui est caractérisé par la prédominance des dons du Saint-Esprit. Voilà l'idéal, l'achèvement des facultés de l'homme le fruit d'une éducation parfaite. Voilà la « plenitudo Christi » telle qu'elle peut être atteinte ici-bas. Voilà la noblesse originale, vraiment personnelle, digne des enfants de Dieu.

2°) En second lieu ce qui trouva toujours chez S. Dominique une expression fervente, c'est *le dévouement au service de la collectivité*. Il chercha l'avantage de la collectivité dans son aposto-

lique ardent. Ce n'est pas un fruit limité, encore moins son intérêt propre, mais le salut de tous qu'il voulait, conformément aux exemples du Sauveur. Il était rempli de la pensée du corps mystique du Christ et il voulait contribuer pour sa part à son achèvement.

L'appel constant de S. Dominique à ses fils, fournit l'avertissement aux éducateurs d'aujourd'hui qu'ils doivent amener la jeunesse de la famille, des écoles, des établissements ecclésiastiques et des séminaires, non pas seulement à se préparer à une position, mais aussi au sens de la solidarité avec ses semblables dans la vie de la famille, de la cité, de l'état et de l'Eglise. L'éducation est, et principalement, une importante fonction sociale. « L'educazione è opera necessariamente sociale », dit Pie XI.

3°) Dominique avait pour principe de parler *avec Dieu ou de Dieu*. Cela n'est autre que l'exercice de la présence de Dieu, l'union à la fin ultime, le jugement de toutes les valeurs à la mesure de la sagesse et de la vérité divines.

Notre Saint Père Pie XI insiste sur l'importance de ne pas errer en pédagogie, de même qu'on ne doit pas errer dans son orientation à la fin dernière, avec laquelle tout travail d'éducation doit être étroitement lié. Où il y a une connaissance profonde de Dieu, la théorie et la pratique de l'éducation trouvent un fondement et un soutien plus sûrs et plus solides et des profits

abondants. Willman a vu clairement comme il est important que la théologie et la pédagogie marchent de pair. De même Linus Bopp écrit : « Le développement d'une pédagogie catholique va, d'une façon frappante, parallèlement au développement de la théologie pastorale ». De là nous formulons le vœu suivant : les théologiens spéculatifs devraient suivre les fils de la connexion de la doctrine divine avec la pédagogie. La merveilleuse structure du système théologique, surtout la stimulante abondance des traités des vertus et de la grâce, peut féconder le champ de l'éducation d'une façon étendue et durable.

S'ancrer de façon inviolable, solide et fidèle en Dieu, c'est la troisième conclusion que nous voulons tirer de la vie de S. Dominique pour les problèmes pédagogiques de notre temps.

Nous quittons, enrichis, la personne de cet homme, que l'Eglise a caractérisé de façon admirable, à peine traduisible, en disant : « Fuit sanctissimus Pater vir plane apostolici pectoris ac spiritus, fidei columen, ac Evangelii tuba, orbis oculus, Christi lucerna, secundus præcursor, et magnus animarum œconomus », c'est-à-dire : un intendant des âmes au nom et au service d'un autre.

Ange WALZ, O. P.

Collège Angélique, Rome.

Catholiques et Protestants

A la sortie d'une cérémonie liturgique dans la basilique d'Ottawa, un ami me communiquait ses réflexions sur la grande variété de l'assistance. Au fait, il s'agissait d'une messe solennelle de requiem, chantée par S. E. le Délégué Apostolique, pour le repos de l'âme d'Albert Ier, roi des Belges. La hiérarchie catholique, le corps diplomatique accrédité auprès du gouvernement canadien, le Parlement et la Magistrature étaient largement représentés. En plus de ces personnages officiels, nous avons remarqué un grand nombre d'assistants de confession religieuse étrangère à la nôtre.

Si semblable office avait lieu dans un temple protestant, observions-nous, il va sans dire que le monde officiel y prendrait part ; et personne n'en serait surpris. C'est la coutume, il ne semble pas qu'on doive s'y soustraire. Mais de simples particuliers, catholiques de croyance, n'ayant d'autre motif que leur curiosité à satisfaire, pourraient-ils se présenter à la porte du temple et y pénétrer sur l'invitation du suisse accueillant ? Voilà posé le problème de la communication religieuse entre catholiques et protestants.

L'autorité ecclésiastique, par l'organe du Saint Office, a donné des directives précises à ce sujet. La partie qui intéresse les catholiques du Canada a été incorporée dans les actes du Concile plénier de Québec. Il ne sera peut-être pas inutile de les rappeler ici, puisque le cas est fréquent de non-catholiques invités à assister aux cérémonies de notre culte, et de catholiques à prendre part à celles de nos frères séparés.

Assurément ces directives n'entendent pas régler les relations d'affaires que des catholiques peuvent nouer avec des non-catholiques, ni leurs relations mondaines et sociales. Celles-ci sont nombreuses et tendent à se multiplier toujours davantage dans les milieux urbains. Tantôt catholiques et protestants s'unissent dans un but simplement utile et forment dans une coopération mutuelle aux œuvres de bienfaisance, campagnes de secours, aide à l'Enfance, etc., comme cela est arrivé à Ottawa l'automne dernier. Dernièrement encore, catholiques, protestants et juifs des Etats-Unis, effrayés de la corruption et de l'immoralité grandissante, ne se sont-ils pas groupés dans un effort commun pour assainir le cinéma et la littérature ?

En principe ces relations et associations ne sont pas interdites ni condamnées, mais permises et tolérées. La raison fondamentale en est qu'il s'agit dans les cas mentionnés de rapports civils, sociaux, et non directement religieux. Les

catholiques comme citoyens traitent avec d'autres citoyens, abstraction faite de leur croyance diverse. Autrement il faudrait juger de la même façon leurs relations avec les mauvais catholiques, qui constituent souvent un danger plus grand de perversion et dont il y aurait tout autant sujet de se préoccuper. S'en suit-il cependant qu'elles soient toujours et partout recommandables et conseillées ? Non, car il peut arriver et il arrive souvent qu'elles soient contraires à la prudence et préjudiciables à la charité. Du reste nous avons affaire ici à un cas où les raisons invoquées varient et changent avec les circonstances de lieux, de temps et d'individus. Les solutions générales ne satisfont qu'à demi, — chaque cas devant être soumis à un examen particulier.

Mais pour le moment, nous désirons nous en tenir strictement au domaine religieux. Distinguant deux aspects dans la coopération mutuelle des catholiques et non-catholiques, nous restreignons le problème aux questions suivantes : *pouvons-nous admettre dans nos églises des gens qui ne partagent pas notre foi ? Devons-nous nous abstenir d'entrer dans les temples protestants ?*

L'Eglise donne liberté aux non-catholiques qui désirent assister aux cérémonies de son culte liturgique. Elle n'a qu'à se réjouir de leur présence, étant donné que souvent des conversions sont

dues au simple spectacle de nos offices religieux. Puisqu'il en est ainsi, pourquoi n'exercerait-on pas un peu de zèle auprès de ses amis peu fervents, — et qui n'en a pas, — ou encore de religion différente, pour les amener dans nos églises, à l'occasion de belles fêtes religieuses où la piété s'exprime avec plus de spontanéité. La ferveur de la prière commune qui circule dans les rangs des fidèles réchaufferait ces tièdes et ferait du bien à ceux qui ne savent pas prier. Mais un tel apostolat doit être exercé avec discrétion. Par suite d'un manque de tenue de la part des nôtres, dans le lieu saint, l'effet contraire visé pourrait être obtenu. On est étonné quelquefois, quand on n'est pas couvert de confusion, d'apprendre à quel point des étrangers à notre foi ont été mal édifiés dans nos églises.

Il ne faudrait cependant pas aller jusqu'à croire que les non-catholiques peuvent prendre une part active à nos offices liturgiques. Ils ne doivent y assister qu'à titre de témoins et n'avoir qu'un rôle passif. Mais alors que signifie cette terminologie ? Que peut-on leur permettre ? Que doit-on leur défendre ? Le Droit canonique donne ici et là quelques déterminations qui aident à préciser. Ainsi il défend de leur conférer les sacrements, même s'ils sont de bonne foi et en font la demande, à moins qu'ils n'aient renoncé à leurs erreurs et ne se soient réconciliés avec l'Eglise. Il est encore défendu de leur administrer publique-

ment les sacramentaux, tels l'imposition des cendres, la bénédiction des rameaux, et quelque signe extérieur que ce soit de l'unité religieuse. La sépulture ecclésiastique leur est également refusée. Ils ne peuvent davantage être inscrits dans les registres de nos associations pieuses. Enfin ils ne sauraient être choisis à titre de parrains au baptême d'un catholique ou de témoins à son mariage.

Nous avons là quelques exemples où la loi positive vient corroborer la loi divine, obligeant le chrétien à préserver la pureté de sa foi de tout péril de contamination. Il y a donc infraction aux prescriptions de l'Eglise à se montrer trop complaisant dans ces questions ; peu importe que l'on crie à l'intolérance. La tendance est peut-être trop générale d'abaisser en faveur des non-catholiques les barrières morales qui séparent l'Eglise des autres sectes religieuses. Et cette tendance est accentuée par le fait que les pasteurs protestants ne se font pas scrupule de minimiser les différences dogmatiques qui opposent les diverses religions. On a même vu à Ottawa des ritualistes, venir, sur le conseil de leur pasteur partant en vacances, recevoir la communion dans une église catholique. Vraiment, c'était aller trop loin. Cet acte était de nature à laisser croire aux intéressés qu'il n'y a pas de différence essentielle entre notre croyance à la présence réelle et la leur, et

du coup ruinait tout espoir de les ramener à la vraie foi.

C'est parce que l'autorité ecclésiastique espère le retour des non-catholiques à la véritable Eglise qu'elle favorise leur présence à nos offices religieux. Il s'ensuit qu'elle ne saurait se montrer aussi indulgente à laisser les catholiques prendre part au culte non catholique. Loin de là, elle se doit de le leur défendre, et d'autant plus sévèrement que le danger de perversion dans la foi est plus grand, le péril de séduction plus menaçant et l'occasion de scandale plus pernicieuse. Le motif de conversion ne vaut plus ici. Un catholique ne se convertit pas au protestantisme : il apostasie. Aussi importe-t-il de préserver sa foi. L'Eglise le fait en lui traçant une ligne de conduite dans des prescriptions suffisamment précises.

Notons en premier lieu que toute communication avec les hérétiques dans le domaine religieux n'est pas nécessairement défendue. La malice ne réside pas dans la communication elle-même, mais provient des conditions dans lesquelles elle se produit.

Assurément ce serait un acte intrinsèquement mauvais, et partant toujours défendu, que de participer au culte d'une secte en adhérant intérieurement et volontairement à sa doctrine religieuse. Une telle communication, dénommée *formelle*, comporte en soi la négation de la foi catholique,

et comme telle, constitue le délit d'hérésie. On ne peut que qualifier de trahison la conduite de celui qui en arrive à cette extrémité. Grâce à Dieu, les cas d'apostasie sont plutôt rares chez nos gens. Ils s'expliquent par des habitudes de concession ou des imprudences regrettables ; toujours il est avéré qu'ils sont le résultat d'une mentalité devenue insensiblement protestante.

Mais le cas le plus fréquent est celui d'une participation appelée *matérielle* et qui consiste à faire acte de présence aux offices d'une secte religieuse, sans que l'esprit adhère à sa doctrine. On s'y rend, non pour manifester une croyance, mais pour des motifs d'ordre civil et social, ou encore par simple curiosité : affaire d'y entendre le chant et la musique, ou de se renseigner sur les différences rituelles.

Comme la présence, même purement passive, des catholiques dans un temple protestant comporte toujours un certain danger pour leur foi et constitue souvent une pierre d'achoppement à la conversion des hérétiques, l'Eglise veut entourer ses enfants d'une protection maxima en leur imposant des limites qu'il est imprudent de dépasser. A titre d'exemples, exposons quelques-unes de ses déterminations positives.

Tout d'abord un fidèle ne peut s'adresser à un ministre protestant pour en recevoir les sacrements, car une telle demande implique la reconnaissance au moins implicite de l'autorité spiri-

tuelle de ce pasteur sur les sacrements. Or seuls ont cette autorité les membres de la hiérarchie catholique, puisque l'administration de tous les sacrements, le baptême et le mariage exceptés, requiert nécessairement, de par la volonté du Christ, le caractère sacerdotal ou épiscopal. Si le baptême échappe à cette nécessité, c'est par pure miséricorde de Dieu qui, voulant sauver tous les hommes, leur offre les plus grandes facilités de le recevoir. Aussi pourvu que la matière, la forme et l'intention requise soient assurées, le baptême non solennel peut être administré valablement par tout individu ayant l'usage de ses facultés, homme ou femme, catholique ou non catholique, baptisé ou non baptisé. Il reste cependant que le ministre ordinaire du baptême est le prêtre. Dans le cas d'urgence seulement, il est permis à un laïc de baptiser, et s'il est catholique, il aura la préférence même sur un pasteur protestant.

Un fidèle ne peut davantage être parrain d'un hérétique recevant le baptême dans sa secte. Il serait alors censé reconnaître l'autorité du ministre, puisque c'est le parrain qui fait la demande du sacrement au nom du baptisé. A cet inconvénient s'ajoute l'impossibilité de remplir les obligations du parrainage envers le filleul. En effet les parrains doivent considérer leur enfant spirituel comme étant confié pour toujours à leurs sollicitudes. Pour ce qui regarde son éducation

chrétienne et sa conduite, ils sont tenus de veiller avec soin à ce que, pendant toute sa vie, il remplisse fidèlement les engagements pris en son nom dans les cérémonies solennelles du baptême.

Quant au mariage, ce n'est ni le prêtre, ni le pasteur, mais les conjoints eux-mêmes qui en sont les ministres. L'élévation du contrat matrimonial à la dignité sacramentelle n'en change pas intrinsèquement la nature. Il est et demeure un contrat qui prend naissance par la seule volonté réciproque des deux conjoints. Mais dans la forme de la célébration du mariage, il est strictement défendu à un catholique, sous peine d'excommunication, de se présenter devant un pasteur avec l'intention de donner son consentement matrimonial même à un conjoint protestant, ou de le renouveler, s'il l'a déjà exprimé devant son propre curé. Bien plus, l'Eglise ne permet pas de servir de témoin à un mariage de protestants, parce qu'il y aurait, comme dans le baptême, une reconnaissance implicite de l'autorité spirituelle du ministre. Tout au plus permet-elle d'assister les mariés comme garçon ou demoiselle d'honneur, et tolère-t-elle une présence passive aux rites sacramentels, quand les convenances sociales l'imposent.

Il faut en dire autant de l'assistance aux funérailles religieuses des non-catholiques. Le Saint Office défend de prendre une part active aux actes de culte qui s'accomplissent dans ces circons-

tances. Il autorise toutefois de prier privément pour le défunt, en se servant des formules protestantes, pourvu qu'elles soient bonnes et n'impliquent rien de contraire à la foi. Mais si les funérailles prennent un caractère nettement antireligieux, soit en signe de protestation contre le refus de sépulture ecclésiastique, soit pour manifester de la haine contre l'Eglise, un catholique devra décliner l'invitation d'y assister. Le simple motif de gratitude envers le défunt, ou un simple témoignage de sympathie à donner à la famille en deuil ne suffiraient pas à justifier sa présence. Au contraire celle-ci donnerait à penser qu'il approuve semblable pratique. Seules des obligations de proche parenté ou la crainte fondée de graves représailles, pourraient être invoquées dans le cas.

Ajoutons enfin que la même réserve s'applique à toutes les autres cérémonies rituelles auxquelles un catholique doit assister. Dans la manière de se comporter, il lui faut faire comprendre aux hérétiques qu'il ne partage aucunement leur croyance. Dès lors il ne peut s'unir à eux dans la psalmodie des psaumes, le chant des hymnes, la récitation des prières liturgiques, tous actes qui supposent l'unité dans la foi. Bien plus le Saint Office lui défend de prêter son concours comme musicien ou chantre, le ferait-il spontanément ou attiré par l'espoir d'une rémunération, — ces actes appartenant en propre à l'exercice du

culte.

On sera peut-être tenté de juger sévères et périmées ces restrictions de l'autorité ecclésiastique, et on se prendra à désirer une plus grande largeur d'esprit, au lieu de ce cantonnement dans des limites étroites de préservation. N'y aurait-il pas plutôt là un manque de jugement ?

Pour conserver les capitaux canadiens placés dans le commerce et l'industrie, nos éclairés recommandent, à grand renfort de réclame, d'acheter chez les nôtres, d'encourager les nôtres, de placer son argent dans les entreprises des nôtres. Le mot d'ordre, c'est gardons pour les nôtres notre argent et nos ressources. Qui songe à blâmer une telle prévoyance ? Mais ces mesures qu'on estime nécessaires à la conservation de biens périssables et terrestres, pourquoi serait-il mauvais de les appliquer à la préservation du bien inestimable de la foi ? Par légèreté et inconsideration nos catholiques ne prennent pas toujours conscience du péril de séduction auquel les expose la fréquentation des temples protestants. Sous le fallacieux prétexte de faciliter le retour des hérétiques à la véritable Eglise, ils se montrent parfois trop complaisants. S'ils imitaient au moins leur discrétion ! Il semble que les catholiques fréquentent avec moins de réserve les temples protestants que les protestants ne viennent dans nos églises. Et pourtant les protestants ont

tout à gagner à venir chez nous, tandis que les catholiques courent le risque de tout perdre en allant chez eux. ⁽¹⁾ Pourquoi ne feraient-ils pas de ce principe de S. Thomas la règle inviolable de leur conduite : Si quelques-uns sont tellement fermes dans la foi que de leurs communications avec les infidèles on espère plus la conversion de ceux-ci qu'on ne craigne la défection de ceux-là, on ne doit pas leur en faire la défense. Si au contraire ils sont simples et faibles dans la foi, toute communication doit leur être interdite.

Raymond CHARLAND, O. P.

(1) Un professeur d'université des Etats-Unis a mené ces derniers temps une enquête sur l'état actuel de la croyance des pasteurs protestants dans l'Ouest Américain. Les résultats obtenus permettent de juger l'étendue et la profondeur de la crise doctrinale qu'ils subissent. Ils déclarent désuets les articles fondamentaux du Symbole des Apôtres, quand ils ne vont pas jusqu'à les nier. Chez un grand nombre, l'enfer n'inspire plus la terreur ni la crainte du châtiment. Le ciel ne soutient plus l'effort dans le bien en nourrissant l'espoir de la récompense. Quelques-unes même rejettent le dogme de la Résurrection du Christ. Leur prédication ne manque certes pas de s'en ressentir. Voici quelques chiffres révélateurs. Sur 700 ministres qui ont répondu au questionnaire de l'enquête, dont le but était d'éclairer l'opinion sur l'enseignement des « Sunday Schools » : 54% nient l'existence du démon ; — 80% s'opposent à enseigner le feu de l'enfer ; — 41% doutent suffisamment de l'existence du ciel pour devoir en supprimer l'enseignement ; — 39% ne croient pas au jour du jugement ; — 26% nient la divinité du Christ ; — 8% rejettent l'immortalité de l'âme. (cf. The Literary Digest, March 3, 1934)

Chronique : En lisant

Rien de plus salubre pour l'assainissement de la vie morale qu'une étude attentive de la personnalité et de l'œuvre d'Adolphe Retté. Un homme, qui sans appui, sans guide, et bien souvent sans lumière, finit par se délivrer des liens multiples qui l'asservissent au mal, pour s'élever au prix de sacrifices qui effrayeraient les plus militants des ascètes, jusqu'au degré héroïque des vertus chrétiennes, ne peut manquer d'attirer à lui et d'entraîner à sa suite bon nombre des lecteurs qui parcoureront attentivement son œuvre. Il se pose davantage en exemple à une catégorie de la jeunesse intelligente et studieuse, mais pour qui la discipline des dogmes et l'autorité du Magistère semblent poser des barrières au libre développement de la pensée. Retté, lui, considère cette autorité et ce magistère comme « une délivrance », « une purification », « un réconfort ». « J'appris le sens surnaturel de la vie, écrit-il, à propos de sa conversion au Catholicisme, j'appris la règle, je compris que la fidélité aux enseignements et aux préceptes de la foi catholique, que la fréquentation des sacrements pouvaient seules me préserver des pièges tendus par le prince de ce

monde à mon âme immortelle. Telle est la vraie liberté. Non seulement, l'on trouve, au pied de l'autel, la paix intérieure et la force d'imposer silence aux instincts dépravants, mais encore l'intelligence, avertie de l'esclavage où la maintenait naguère sa dévotion aux idoles de chair et de péché, libérée des chimères qui la rivaient aux doctrines de négation, prend une acuité nouvelle » (« Au pays des Lys noirs », page 309).

Je voudrais réunir en quelques lignes les nombreuses et bienfaisantes réflexions que m'a suggérées la lecture d'un livre publié en 1913 par ce grand apôtre laïque et qui vient d'être réédité pour la troisième fois par M. A. Rosat, directeur de la collection « Je sème » dont l'ouvrage fait partie ⁽¹⁾. Cette troisième édition contient une préface enthousiaste de M. René Duverne chez qui le culte pour Retté s'appuie plus particulièrement sur une similitude d'aspirations dans la défense hardie des intérêts de l'Eglise. J'emprunte à cette préface les quelques notes biographiques indispensables à l'intelligence du titre et du contenu de l'ouvrage.

(1) Adolphe Retté : « AU PAYS DES LYS NOIRS ». *Souvenirs de jeunesse et d'âge mûr*. Troisième édition avec introduction de René Duverne et documents photographiques inédits. P. Téqui, Editeur, Paris, 1934. (Prix : 10 francs.)

Adolphe Retté naquit à Paris le 25 juillet 1863. Il fut baptisé mais élevé dans l'indifférence. Nous ne possédons que très peu de détails sur son adolescence et sa première jeunesse. Il fréquenta un collège protestant à Montbéliard en Belgique. « Ce fut au régiment qu'il commença de se corrompre. A peine libéré il revint à Paris où il se mêla au monde littéraire, au monde des jeunes, — d'une petite minorité de jeunes qui prétendaient renouveler la littérature en général et la poésie en particulier, comme les minorités de jeunes ont fait de tout temps » ... Il écrivit plusieurs ouvrages en vers et en prose, « farcis de grossièretés, ne reculant pas devant les blasphèmes ». Après sa conversion, il renia ces livres et voulut les rayer de son œuvre. Fatigué de la vie de Paris qu'il qualifiait d'« enfer braillard », il s'en alla vivre à la campagne où l'influence de la nature lui fut bienfaisante. Il y réfléchit, y étudia et la grâce vint au secours de ses efforts. Les premières années du XXe siècle virent son retour à Dieu et à l'Eglise. Ses biographes se plaisent à souligner la sincérité de sa conversion. Il devint militant. Par une vie intérieure intense et un apostolat extérieur ingénieux, il conquiert discrètement plusieurs âmes à la vraie foi. Le plus grand nombre de ses ouvrages a trait au changement opéré dans son âme par une vie chrétienne intégrale. On pourrait lire avec profit son « Histoire d'une Conversion », où il confesse ses fautes avec une

humilité émouvante, « Du Diable à Dieu » dont le préambule contient le poignant récit de sa conversion, « Les Oraisons du Silence » où il nous laisse voir jusqu'à quel point sa rupture avec le vieil homme fut décisive. Retté mourut à Beaune le 8 décembre 1930. Il avait passé les dernières années de sa vie entre un crucifix et des livres, dans la pauvreté, le détachement, la souffrance et la gaieté.

Le « Pays des Lys noirs », c'est pour Adolphe Retté, ce que furent les « Fleurs du mal » et les « Paradis artificiels » pour Baudelaire, à cette différence que Retté a rendu en prose avec une conscience chrétienne victorieuse ce que Baudelaire avait chanté en vers avec une conscience païenne à demi résignée. Le « Pays des Lys noirs », c'est le pays de la perversion et du péché; quelques souvenirs lui sont consacrés, non pour en faire goûter l'âcre et perverse saveur, mais pour dénoncer les dangers qu'il présente, les pièges qu'il dissimule, les artifices dont il est plein. Dans des récits et anecdotes entremêlés de réflexions et de leçons morales réunis un peu au hasard de l'impression du moment, Retté traite plus particulièrement de religion, de politique et de littérature. Il connaît par expérience personnelle tous les maux dont souffre la société française à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, ayant fréquenté avant sa conversion les milieux les plus

divers et les plus représentatifs et s'étant joint avec ardeur à tous les mouvements qui agitent la pensée humaine, lorsqu'elle rejette la salubre influence des dogmes. « J'ai donc peint, écrit-il dans sa préface, quelques-uns des prototypes de ces aberrations. J'ai montré des révolutionnaires à l'œuvre soit comme théoriciens, soit comme émeutiers, soit comme assassins. J'ai dénoncé les efforts de la gnose pour fausser le sentiment religieux dans maintes âmes en désarroi. J'ai analysé le désordre et la corruption du goût produits par l'invasion des Juifs de Pologne et d'Allemagne dans notre littérature. J'ai exposé certains méfaits résultant du triomphe de la démocratie, par exemple, le fonctionnement malpropre de cette néfaste mécanique : le suffrage universel. J'ai constaté l'avortement de cette chimère : l'instruction versée sans tact ni mesure dans des cervelles qui n'étaient point faites pour se l'assimiler. J'ai rappelé l'aventure boulangiste et cet engouement du pays pour un médiocre en qui l'instinct d'éliminer les poisons du parlementarisme nous conduisit à chercher un sauveur ... »

La souveraine actualité des problèmes soulevés par Retté dans les domaines religieux politiques et littéraires donnerait lieu à d'importantes discussions pour peu que son œuvre fût plus et mieux connue. Les questions qu'il traite au point de vue religieux, théosophisme, spiritisme, occultisme de tout genre, n'ont eu, il est vrai

qu'une portée assez transitoire. Il fut un temps où ne pouvant se passer du surnaturel et refusant de le recevoir de l'unique source authentique, on espérait le découvrir dans des pratiques occultes, philtres, tables tournantes, évocation des esprits : aujourd'hui, lorsqu'on ne demande plus à l'Eglise la connaissance de l'au delà, on préfère s'en passer tout à fait.

Au point de vue politique Retté ne cache pas sa sympathie pour la monarchie. Il professe une admiration sans réserve pour Charles Maurras qu'il considère comme un défenseur de l'ordre et de la tradition, sans plus s'arrêter à pénétrer ses travaux philosophiques. Remarquons que Retté écrivit en 1913 et qu'à cette époque, rien encore ne faisait prévoir la condamnation du mouvement de l'« Action Française ». La part active qu'il prit à certaines élections lui inspirèrent un violent dégoût pour la régie par le suffrage universel, ne pouvant s'expliquer comme bien d'autres d'ailleurs que l'autorité puisse monter des membres à la tête et non plus descendre de la tête aux membres et que le père de famille, le propriétaire et le savant puisse prendre part de la même façon et dans la même mesure au gouvernement de la république, que le célibataire, le sans le sous, et l'ignorant. Les idées de Retté en politique sont peut-être discutables, mais elles s'expliquent par les méfaits de la démocratie en France et partout.

En littérature, Adolphe Retté dénonce le péril qu'a fait courir à la langue française, « l'invasion des barbares ». Ces barbares, ce sont en tout premier lieu les Sémites venus de Russie et de Pologne, puis les Scandinaves, les Teutons et les Slaves. « Les Juifs qui portent avec eux tous les ferments de destruction et de corruption jouèrent un rôle considérable dans cet assaut donné à notre esthétique » (page 105). Retté honnit tout ce qui altère la clarté française dans les lettres. Il tient sous le ridicule pendant plusieurs pages d'un chapitre intitulé « Souffleurs de bulles » les mardis de Mallarmé, ces réunions où maints poètes se suggestionnaient pour découvrir des abîmes de beauté dans les propos mystérieux du maître » (page 202). Par contre, dans le même chapitre, il exalte Verlaine en des termes qui confinent au fanatisme : « Verlaine n'est pas seulement l'auteur des plus beaux vers religieux publiés au dix-neuvième siècle, il est aussi un Gallo-Latin, chez qui on reconnaît sans peine l'influence de l'art classique. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir inauguré une forme d'art nouvelle, tout en nuances et en musiques délicates, tout en images neuves et en rythmes imprévus » (page 207). A l'endroit de Victor Hugo, point de complaisance, pas même l'ombre de l'indulgence ; il le compare à une outre vibrante où s'engouffraient tous les vents de l'espace et qui ne pouvait que s'assimiler les solennelles balivernes dont

son siècle était épris. « Elles faisaient dans sa cervelle, incapable de pensée suivie, un tintamarre extraordinaire ; elles s'y mêlaient en d'étranges amalgames. Puis il les relançait à travers le monde, et c'était des beuglements lyriques, tantôt harmonieux, tantôt dissonnants, faits pour déconcerter ceux qui cherchaient un lien entre toutes ces incohérences » (page 62).

Moins uniformément apocalyptique, d'une sensibilité moins volcanique pour ainsi dire, Adolphe Retté nous fait cependant songer à Léon Bloy. Mais il est plus miséricordieux ; son outrance connaît quelque répit. Il conçoit que l'on puisse sourire et il sourit volontiers. Il n'englobe pas dans une universelle réprobation tous les éléments du monde qui l'entoure et lorsqu'il dépose les armes du polémiste pour laisser vibrer librement son âme sous les touches délicates de la nature qui l'enchantent et de la grâce qui l'élève, il nous livre des pages d'une grande douceur poétique et mystique. Ces pages sont dispersées au hasard de son œuvre : « Au Pays des Lys noirs », en contient d'immortelles.

x x x

Me rendant au conseil que j'ai reçu très jeune de ne lire que les bons livres et parmi les bons, les meilleurs, j'ai parcouru en entier le tome I de l'Histoire du Canada pour

tous que vient de publier M. Jean Bruchési, professeur à l'Université de Montréal. ⁽¹⁾ Cette lecture m'a irrésistiblement transporté dans une atmosphère de rêve épique dont je n'avais pas éprouvé depuis assez longtemps la salubre influence. L'auteur mérite de ses compatriotes un vif témoignage de reconnaissance pour les avoir invités non seulement à vivre du souvenir des luttes héroïques et des victoires glorieuses, mais aussi à se relever des défaites honteuses par le récit de deux siècles d'intense vie française sur le continent nord-américain.

La manière adoptée par M. Bruchési lance un défi aux procédés techniques de la méthode historique moderne. Les rangeurs d'hiéroglyphes au bas des pages la lui reprocheront et lui en voudront peut-être, pour n'avoir pas fait suivre son texte d'une lourde charge de références. L'auteur tentera de se justifier en protestant qu'il n'a pas eu l'intention d'écrire pour les spécialistes, mais qu'il a voulu rappeler, à l'intention de tous — comme le titre de l'ouvrage l'indique — les grandes époques du Régime français. Je lui suggère un autre moyen de défense en rappelant que sa manière de procéder en histoire marque un genre nouveau chez nous. Entre une

⁽¹⁾ Jean Bruchési : « HISTOIRE DU CANADA POUR TOUS », tome I, *Le Régime français*. In-8, 364 pages. Editions Albert Lévesque, Montréal, 1934. Prix : \$1.25.

compilation de textes surmontant une demi-page de renvois et le manuel scolaire avec ses paragraphes stéréotypés uniformément introduits par la ligne classique en caractères gras, pouvait fort bien prendre place une histoire aux larges aperçus synthétiques, qui ne rejette pas de parti pris un agréable nuage légendaire et permet d'embrasser l'ensemble des événements sans être tenté d'entrer dans les subtilités de la critique. D'ailleurs M. Jean Bruchési est poète, il est directeur d'une revue littéraire : peut-être lui est-il arrivé de substituer aux archives, fondements de l'histoire, la réflexion et la rêverie qui en sont les muses.

Je ne voudrais pour rien au monde insinuer que l'auteur n'a apporté qu'un minimum de sens critique dans le choix de ses documents et leur mise en œuvre : une page et demie de bibliographie renvoyée à la fin du volume contient l'énumération des sources les plus autorisées. Mais ceci admis, il reste que certains titres, sous-titres et courts récits ont des ailes battant ici et là au souffle d'une strophe de Fréchette. Les trois parties de l'ouvrage sont respectivement intitulées : « Les Conquérants » (1534-1663), « Rêves d'Empire » (1663-1713), « La Fin d'une Épopée » (1713-1760). (Serais-je mal venu de contester la propriété du dernier titre : l'Épopée canadienne-française s'est-elle dénouée à la conquête ?) Je lis en sous-titre de cette dernière

partie : « L'Enjeu de la Belle Rivière » (nos petits manuels scolaires ne mentionnaient pas ce joli nom) « Le Mirage louisianais », « Des lys à pleines mains » « Vae Victis ». Faisons taire la trop sage raison pour le délicat plaisir esthétique procuré par de telles évocations.

Si j'abordais maintenant le détail de la composition, il me resterait encore énormément de choses à dire, et comme j'éprouve une sympathie très prononcée pour le genre de M. Bruchési, je verserais dans l'hyperbole et n'aurais plus le courage de signaler certaines leçons qui m'ont déplu. Elles ne sont pas nombreuses, car l'auteur, conformément au but qu'il s'était proposé n'a abusé ni de la critique historique, ni de la philosophie de l'histoire. Sur ce dernier point, il s'est borné à projeter dans un beau relief la lutte héroïque soutenue par les premiers Français d'Amérique contre les Anglais et les sauvages ennemis. Evêques, membres du clergé, missionnaires, gouverneurs, intendants, femmes religieuses ou laïques, humbles colons, tous reçoivent le juste témoignage que leur a mérité leur rôle dans l'établissement et l'expansion française après la conquête, ce sera l'objet du second tome de cette histoire.

Mais pourquoi M. Bruchési ne nous a-t-il pas dispensé de sa réflexion finale sur l'exploit de Dollard des Ormeaux ? Au risque de paraître manquer de patriotisme, je ne vois pas bien à

quoi tendent les lignes suivantes : « De prétendus historiens ont tenté de rapetisser le geste héroïque de Dollard et de ses compagnons, de faire d'un sacrifice sanglant un vain rêve de gloriole, d'une poignée de braves, une troupe d'aventuriers. L'étude impartiale des faits apporte à cette assertion le plus solide démenti et la postérité peut sans crainte rendre aux héros du Long Sault le témoignage que leur décernait déjà l'auteur de la « Relation » de 1660 : « Tout était perdu s'ils n'eussent péri et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins conjuré l'orage qui venait y fondre puisqu'ils ont arrêté les premiers efforts et en ont détourné tout à fait le cours » (page 96).

Remarquons tout d'abord au sujet des « prétendus historiens » qu'il ne serait pas légitime de douter de la sincérité de ceux qui aujourd'hui attribuent, du moins partiellement à la légende, les événements qui ont précédé la résistance du Long Sault. Il n'y a là rien qui offense notre culte national et l'apothéose du vingt-quatre mai n'en reste pas moins une excellente occasion de rajeunir notre patriotisme. L'exploit de Dollard, M. Bruchési ne l'a pas magnifié ; il nous a parlé de la messe entendue dans la petite chapelle de l'Hôtel-Dieu, du testament que chacun des trente-deux combattants « semble » avoir fait préalablement, du serment de combattre jusqu'à la mort ; pourquoi ne s'en est-il pas tenu là ? Ces

faits, légendaires ou non, on les admet communément ; mais il y a une marge entre « un sacrifice sanglant » et « un vain rêve de gloire ». Rien n'empêche d'autre part qu'« une troupe d'aventuriers » puisse être en même temps, « une poignée de braves ». Pour ce qui est cité de la relation, c'est la simple constatation de l'heureux résultat de la résistance, sans indication du motif. Que M. Bruchési supprime les douze dernières lignes du chapitre intitulé « Dollard des Ormeaux » et il n'est pas d'historien sincère qui ne consente à le signer.

Il me reste encore à prévenir M. Bruchési contre certaines distractions qui ont laissé passer dans le texte imprimé « nations arborigènes » pour nations aborigènes (page 203), contre certaines négligences et obscurités de style qui jurent à côté de plusieurs paragraphes de très belle venue comme celui-ci : « La France était partie ! Venue la première, plus de deux siècles auparavant sur la pointe de Gaspé et les rives du Saint-Laurent, elle avait porté son nom, sa langue et sa foi de l'Atlantique au pied des Rocheuses, de la baie d'Hudson à l'embouchure du Mississipi. De Cartier à Champlain, de Frontenac à Vaudreuil, ses enfants choisis avec le plus grand soin, nobles et roturiers, missionnaires et soldats, explorateurs et paysans, venus au nombre de 10 000, avaient découvert, défriché, colonisé, fon-

dé des villes, tracé des routes, versé leur sang pour la défense du sol ou « la foi du Christ ». Sans doute, cet objectif élevé n'excluait pas chez un grand nombre la recherche du gain matériel et la soif de l'aventure. Mais « c'est lui, et lui seul », qui donne un sens à l'épopée canadienne. Inconsciemment ou non, les colons du régime français répétaient sur la terre américaine, les simples mais nobles gestes des ancêtres normands, poitevins ou saintongeais. Et s'il n'y avait pas eu autre chose que le très humain et légitime désir de « se faire une petite place au soleil », comment expliquerait-on tant d'héroïsme, tant de sacrifices, tant de larmes et cette tenace résistance, prolongée sous une autre forme jusqu'à nos jours ? » (page 359).

« L'Histoire du Canada pour tous » de M. Jean Bruchési paraît en son temps. A l'heure où s'organise la grande démonstration de Gaspé pour célébrer le quatrième centenaire de la venue de Cartier au Canada, l'histoire écrite sous une forme nouvelle et entraînante apparaît éminemment propre à donner au peuple canadien le véritable sens des fêtes religieuses et nationales qui se dérouleront en septembre. Jacques Cartier avait planté la croix face à l'ouest pour symboliser l'évangélisation des peuplades sauvages par les missionnaires venus de France ; après quatre cents ans, un autre missionnaire est revenu de

France pour dire aux Français du Canada : « Plantez maintenant la croix face à l'est », pour symboliser l'héroïque fidélité d'un peuple à la pensée de foi qui lui a donné naissance. L'histoire du régime français nous a retracé la genèse et la réalisation de cette pensée, l'histoire du régime anglais nous en fera voir la résistance et la survivance. Elle sera donc accueillie avec toute la sympathie que mérite un professeur laborieux et patriote.

A. SAINT-PIERRE, O. P.

Le Sens des Faits

Catholicisme, Politique et Anticléricalisme

Parlant de l'anticléricalisme dans un article que la Revue Dominicaine m'a fait l'honneur d'insérer, j'en avais volontairement laissé de côté une cause générale, parce que je n'étais pas sûr que son importance fût assez grande au Canada pour lui mériter une mention. Mais dans un article de cette même Revue ⁽¹⁾ je trouve des passages comme celui-ci : « La Paroisse, qui assura

(1) Alfred Desrochers : « Vie Intellectuelle, idées et préoccupations religieuses de nos professionnels ». — Revue Dominicaine, avril, 1934.

notre survie religieuse, et même nationale, est aujourd'hui, dans la plupart des villes, un simple rouage administratif... Les vertus universelles du catholique — qu'il devrait fortifier à son église — sont confiées à des Sociétés locales. Il en résulte que nous nous associons pour assurer la morale des autres et pour obtenir de la loi civile des effets qui devraient découler de la pratique du catholicisme. » Je crois donc pouvoir me permettre d'étudier comment des erreurs de tactique dans l'action sociale risquent de conduire des catholiques à l'anticléricalisme, qui peut être le premier pas vers l'irréligion.

L'Eglise est la gardienne des dogmes et de la morale. C'est donc à elle qu'il appartient de diriger les fidèles. Si elle laisse les laïcs empiéter sur ses attributions, on assiste au règne de l'incompétence, les laïcs n'étant pas préparés à un tel rôle, et surtout l'autorité de l'Eglise peut être asservie aux passions politiques, ce qui conduit les catholiques, qui ont une autre conception sociale, soit au schisme soit à l'anticléricalisme. DESROCHERS s'en rend bien compte quand il déclare : « Nous avons vu surgir en ces dernières années une foule d'associations dites nationales — et supposées catholiques — dont on se demande s'il n'en pourrait pas résulter une *Action Française* ». On a fort heureusement réagi en France, mais la jeunesse catholique y a été un moment

menacée de prendre comme directeurs de conscience l'athée Maurras et le romancier ... (mettons : inconvenant) L. Daudet. Il eût été navrant de recommencer à dresser contre l'opinion publique, contre l'homme de la rue, sous prétexte de politique, la partie la plus généreuse des catholiques français et de donner ainsi, par contre-coup, prétexte à un réveil de l'anticléricanisme. Il ne faut pas oublier que s'il existe dans le pays qui a eu pour devise « *Gesta Dei per Francos* » des anticléricaux, — leur nombre a d'ailleurs bien diminué, — beaucoup de ces anticléricaux trouvaient une excuse dans le fait que les gens dits bien pensants avaient, durant un siècle associé étroitement le roi et la religion pour mettre l'une au service de l'autre. Au lieu d'accepter les transformations sociales et de garder leur religion, ils mettaient en pratique, à l'avance et dans un but politique, la formule de DESROCHERS : « Il ne faut rien faire, il ne faut rien dire ! Ca peut nuire à la religion ». L'Eglise ne doit abdiquer aux mains de personne son rôle de magister : un chef n'a pas à suivre ses soldats. Mais elle ne doit pas non plus compromettre sa dignité en descendant dans l'arène des mesquines luttes de la politique journalière.

Alors, dira-t-on, si les laïcs ne peuvent intervenir au nom de l'Eglise et si vous ne voulez pas qu'elle intervienne elle-même, il ne lui reste qu'à

laisser faire. Rien n'est plus loin de ma pensée ; l'Eglise a pour rôle d'intervenir mais dans des conditions spéciales. Qu'il me soit permis, — déformation professionnelle du médecin qui cite des cas cliniques à l'appui de ses théories, — de prendre deux exemples opposés. Un prêtre de France me raconte que, dans une région de la Bretagne, l'Evêque a décidé d'excommunier ceux qui prenaient part à certaines fêtes populaires, ceux qui se rendaient dans le village le jour où avait lieu la fête et même les voituriers qui les y conduisaient. Un curé s'est élancé contre l'orchestre du bal et a crevé la grosse caisse à coups de pieds. Or peu de temps après avaient lieu des élections ; le candidat rouge ne manqua pas d'utiliser largement cette « intolérance » et le résultat fut que ce pays breton, l'un des derniers refuges du catholicisme surtout traditionnel (la France a un autre catholicisme plus vivant !) possède maintenant pour député un anticlérical militant. Je ne me permets de juger ni l'Evêque ni le curé ; mais je suis bien forcé de constater le résultat qu'ils ont obtenu en essayant de briser par la force, dans un pays de traditions, une tradition plus que millénaire : beaucoup d'hésitants ont tourné le dos à cette autre tradition qu'était pour eux le catholicisme ; beaucoup de catholiques ont fait une manifestation anticléricale. L'épiscopat canadien par contre vient d'attaquer of-

ficiellement une association politique, parce que celle-ci tout en déclarant qu'elle n'est pas communiste a cependant bien des points qui l'en rapproche. Les Evêques n'ont que faire de ma modeste approbation ; mais pour ma démonstration, il est nécessaire que j'explique pourquoi je les approuve. Outre qu'il est toujours utile d'ouvrir les yeux des Kerinsky, à quelque pays qu'ils appartiennent, le communisme est en réalité une double chose : un système administratif que l'on peut discuter, un système philosophique, — et c'est ce qu'on ne proclame pas assez, — qui est incompatible avec le catholicisme.

Ici encore je prendrai le texte de DESROCHERS : « Je n'ai jamais compris le catholicisme autrement qu'une religion essentiellement spirituelle, donc individuelle ... La morale sociale en résulte, mais ce n'est qu'un produit. C'est la réunion des valeurs individuelles qui crée la valeur du tout. » Et plus loin : « Le sacrement de pénitence remonétise la valeur personnelle ... grâce à la confession, un criminel peut monter à l'échafaud complètement régénéré. C'est donc à son Créateur que la créature est responsable ». On peut tirer de là que le catholique est par définition un *individu* et que ses principes d'action sont en lui-même et non dans la Société qui l'entoure : un catholique, vraiment catholique, s'il restait seul de son espèce à la surface du globe serait encore

capable de vivre en catholique.

Il existe dans l'Etat moderne un nombre croissant d'institutions et d'entreprises (armées, postes, chemins de fer, etc.) qui sont plus ou moins étatisées, c'est-à-dire, sinon complètement communisées du moins sur le chemin de l'être. J'ai fait mon service militaire, j'ai été mobilisé durant toute la guerre, j'ai donc durant des années vécu dans des conditions très différentes de celle d'un homme libre. Il paraît bien probable que, parmi les premiers chrétiens, il y a eu des essais de communautés que nous considérons actuellement comme plus ou moins communistes. Durant les siècles où, malgré le catholicisme, l'esclavage a subsisté, il y a eu des hommes qui n'ayant aucune liberté ni aucune propriété personnelle ont été cependant de parfaits fils de l'Eglise. J'ai lu que dans certaines communautés religieuses, les moniales n'ont pas le droit de dire *ma* robe ou *mon* voile parce que chez elles, il n'existe rien qui ressemble à un droit de propriété. On peut donc estimer que pourvu qu'on assure sa subsistance en échange de son travail, le catholique pourrait vivre dans une société communiste, *si cette société lui laissait sa liberté spirituelle*. Mais en réalité il n'en est pas ainsi : un des principes du communisme est que l'enfant appartient à l'Etat, d'où en pratique : éducation identique pour tous, disparition de toute indivi-

dualité aussi bien matérielle que spirituelle et transformation de l'homme en un rouage perdu dans une machine. L'idéal du communisme c'est la fourmilière.

En fait d'ailleurs nous constatons que les Sociétés communistes qui existent actuellement considèrent que le catholicisme est un ennemi qu'il faut combattre. Leurs dirigeants déclarent : « La religion est l'opium du peuple ». Je pense que ceux d'entre eux qui sont intelligents se rendent compte que la religion de la cité ou de la communauté peut être considérée, elle aussi, comme un opium; mais leur haine pour le catholicisme a une autre cause et vient précisément de ce que le catholicisme est à certains égards une source d'individualisme.

Et ici je suis heureux de trouver, — car je n'aurais peut-être pas osé m'exprimer avec autant de fermeté, — un texte toujours du même auteur (il parle des Canadiens-français mais à combien de catholiques d'autres pays ce jugement est-il applicable !) : « La religion c'est plutôt une affaire de routine, une *fonction mondaine* ... Dans ce qu'on appelle la classe moyenne, je rencontre très peu souvent la foi du charbonnier et encore moins celle du catholique raisonnablement convaincu de ses motifs d'adhésion. Nous sommes catholiques ... mais ce n'est guère notre faute ! »

Ce qui est indispensable pour maintenir le catholicisme, ce n'est pas de faire durer *ne varietur*, grâce aux votes de ces catholiques d'habitude, tel ou tel système social, ce n'est pas de former une majorité, dans la cité, d'électeurs imbus de conservatisme. Si l'Eglise s'est associée à un système politique, le jour où, par violence ou autrement, ce système s'écroule, la foi de ceux qui attendaient un miracle pour le sauver, ou de ceux auxquels on a enseigné qu'une modification créerait l'abomination de la désolation, risque d'être compromise.

Ce qui est indispensable c'est d'abord de ne pas laisser les fidèles s'endormir dans « un concept protestant de la religion ». (DESROCHERS). La loi morale, excepté dans certaines applications, est indépendante de l'ambiance. (L'expérience de la prohibition aux Etats-Unis, où l'on a vu les mêmes personnes voter l'interdiction de l'alcool en tant que citoyens et en consommer clandestinement des quantités formidables en tant qu'hommes privés, juge une fois de plus les systèmes moraux basés sur l'ambiance et non sur des principes supra humains). C'est ensuite de leur donner une foi qui réside en eux-mêmes et n'ait pas pour point de départ soit l'obéissance à l'entourage et à la mode, soit une simple tradition.

Un véritable catholique, en tant que catho-

lique, doit être en état de rester catholique, même s'il se trouve dans une société bolchévique (ou dans une société hitlérienne, car en ce qui concerne la liberté matérielle et la liberté de conscience, *l'hitlérisme me paraît tout aussi à craindre que le communisme*). Il doit savoir accepter les autorités établies civiles ou religieuses et rendre à César ce qui appartient à César à la condition que César ne l'empêche pas de rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Ce n'est que si César le gêne à ce point de vue qu'il a le devoir de se révolter contre la Société, et en tant que catholique seulement et pour ce qui est spirituel, son devoir d'animal sociable l'obligeant à remplir vis-à-vis de ses semblables son devoir matériel. (Naturellement en tant que citoyen il garde toujours ses libertés politiques, mais ceci s'applique aux autres comme au catholique).

Dans une Société moderne où ne règne pas une tyrannie de gauche ou de droite un catholique ne mêlera pas politique et religion : il ne deviendra pas anticlérical parce que son curé (qui est un citoyen libre) n'a pas la même couleur d'opinion que la sienne ou parce que la crise lui montre que l'organisation actuelle, dans laquelle l'Eglise a une place, n'est peut-être pas parfaite. Sa foi religieuse, aussi bien que son respect de la hiérarchie sont au-dessus des contingences et il demandera aux prêtres et aux laïcs trop bien

intentionnés, de ne pas mélanger de façon intempestive le sacré et le profane.

DR A. LAQUERRIÈRE.

Une apologie de la terre

Il s'agit du dernier livre de Monsieur Claude-Henri Grignon, intitulé : « Le déserteur — *Et autres récits de la terre* ». Ces autres récits ont pour titres : « La piste » — « Le dernier lot » — « Le Père aux œillets » — « Le triomphe de Virgile » — « Réconciliation ». ⁽¹⁾

Comme ces rongeurs qu'il voit souvent dans ses randonnées à travers bois, et dont les dents ne peuvent pas rester une seconde inactives, je constate que M. Grignon, sans avoir constamment la plume à la main, s'occupe sans répit de son œuvre littéraire. Critique et narrateur, il nous fait espérer dans ce double domaine une rapide moisson. Le présent volume fait suite immédiate à « Une homme et son péché », tandis que l'annonce de la couverture contient différentes promesses. L'auteur n'a-t-il pas, outre sa vogue à utiliser, un talent mûr pour la production ?

Tout le monde (c'est-à-dire ville et campagne) lira avec plaisir ces narrations qui sont des

⁽¹⁾ En vente aux Editions du Vieux Chêne, Est, 856, rue Sherbrooke, Montréal, et chez les libraires. — Prix : \$0.65.

faits : des faits auxquels l'écrivain, sans autrement les contraindre, a fourni la parure du style. On y rencontre aussi, bien entendu, des âmes : âmes simples, courageuses, mais sans cesse hésitantes, où M. Grignon darde un regard perforant. Puis des paysages qui varient et se succèdent moins par eux-mêmes que sous la magie de la lumière sans quoi « les choses ne seraient que ce qu'elles sont ». Evidemment, puisqu'il s'agit de récits ou de nouvelles, il a fallu tout comprimer : événements, analyses, descriptions. Mais un récit est parfois d'autant plus émouvant qu'il est plus sommaire. Au reste, la loi du genre est observée, et malgré leur courte haleine, malgré leur tendance apologétique — ajouteront quelques-uns — ces petits tableaux laissent une véritable impression d'art. Du Maurice Genevoix, moins — et ceci est d'un haut exemple — l'occasionnelle manie d'obscénité.

Autre différence. On soutient qu'il est impossible de faire fausse route en parlant la langue du peuple. Je crois comprendre. Seulement, quand Genevoix lâche un dialogue pour se remettre à son récit, il abandonne également les formes populaires pour nous livrer un français à la fois familier et aristocratique, un français de France, quoi ! Grignon lui traîne toujours à son soulier une motte de terre paysanne. Il écrira « pantoute » pour pas du tout. Il s'en excuse, pa-

raît-il, en disant qu'à Montréal on commet à peu près les mêmes fautes. Je réponds qu'à Montréal, à Sorel, etc., on compte sur les écrivains de marque pour s'amender.

Présentée par un rural convaincu, un admirateur du curé Labelle, cette apologie de la terre garde toute sa force en dépit de mes réserves de puriste. Notre coureur de grèves est au fond un méditatif qui pense la terre et les forêts, guidé par sa muse : une muse aux joues brunes, à l'œil vif, sans apprêts téméraires : en robe des champs. Riche de sentiment poétique et de sentiment tout court, son plaidoyer s'appuie davantage sur le raisonnement et l'expérience. C'est un tonique de composition rare. Qu'on le répande dans nos maisons d'enseignement, chez tous nos ménages d'ouvriers et de cultivateurs.

Hélas ! ce qu'il faut de nos jours à l'habitant des campagnes, c'est plus qu'un tonique, c'est un régime. Et seuls peuvent le lui fournir nos Gouvernements fédéral et provincial, avec l'aide de sociétés de colonisation. Comment ? En achalandant son commerce, en empêchant tout d'abord qu'il ne soit l'éternelle dupe, le grand volé.

M.-A. LAMARCHE, O. P.

L'Esprit des Livres

Ferdinand PRAT, S. J. — « Jésus-Christ : *sa vie, sa doctrine, son œuvre* ». Paris. Beauchesne, 1933. 2 vol. in-8, 594 p., avec deux cartes. 80 fr.

Les Vies de Jésus-Christ se multiplient. Rien qu'en français, ces derniers temps, nous avons eu les œuvres, assurément remarquables, des Pères de GRANDMAISON, LAGRANGE et LEBRETON. Voici qu'à son tour le R. P. PRAT, l'auteur de la classique « Théologie de saint Paul », nous présente la sienne. « L'ouvrage, dit-il lui-même dans un Avant-Propos, ne s'adresse ni aux débutants, ni aux maîtres, mais à cette classe moyenne de lecteurs qui possédant déjà une connaissance sérieuse de l'Evangile, ont le désir d'en apprendre un peu davantage ». Il a voulu replacer la vie du divin Maître dans son cadre historique et dans son milieu social ; mettre à profit les renseignements que fournissent les Evangiles, « mais sans vouloir de force emboîter l'un dans l'autre » tous les détails de leurs récits ; élucider enfin idées et locutions qui paraissent obscures à de modernes Occidentaux.

Et il faut reconnaître que le but a été magistralement atteint. Une Introduction fournit nettement et brièvement les renseignements préliminaires à toute histoire évangélique : sources extra-canoniques ; caractères particuliers des Synoptiques et de S. Jean ; dans quelle mesure peut-on, surtout grâce à S. Jean, tirer de nos quatre Evangiles une histoire vraiment suivie et concordante. Puis c'est la Vie même du Seigneur, divisée en 4 livres : I) Les années de préparation ; II) L'Evangile en Galilée ; III) L'Evangile en Pérée et en Judée ; IV) La mort et la vie nouvelle. Chaque volume se termine par une série de *Notes*

complémentaires, de A à Z exactement, sur le pays de Jésus, la chronologie de la vie du Christ, les deux Marie et la Pécheresse, la question d'Emmaüs, etc., qui tiennent ensemble à peu près 200 pages. Une « Table générale (alphabétique) des Matières » très détaillée clôt le second volume.

Comme on l'a déjà dit, au beau sujet qu'il embrassait l'auteur a consacré toute sa science et sa foi. Il suffira de feuilleter, par exemple, les ch. IV et suivants du IV^e Livre, avec les notes complémentaires Q et suivantes, qui y correspondent (la mort du Christ est placée en 23 ou 30 ; Jésus aurait, lui, célébré la Pâque en même temps que les Pharisiens, cette année-là en désaccord d'un jour avec les Sadducéens). Ecrits dans une langue claire, alerte et précise, ils supposent une foule de connaissances théologiques, historiques et topographiques, que l'auteur utilise comme en se jouant. Les références inscrites ça et là au bas des pages témoignent de l'étendue de son information. Et en même temps, d'un bout à l'autre, on sent un grand respect des choses surnaturelles, un amour délicat du Seigneur et des âmes, qui révèlent à n'en pas douter le cœur sacerdotal et profondément religieux.

Cette œuvre d'un savant est aussi celle d'un apôtre. Elle ne peut que contribuer — c'est le vœu de l'auteur et notre vif souhait — à faire mieux connaître et aimer le Seigneur Jésus-Christ.

H. Delerive, O. S. B.

J. RENIÉ, S. M. — « *Manuel d'Ecriture Sainte* ». Tome IV, *Les Evangiles*. in-8°, 684 p. avec cartes et gravures. Paris, Emm. Vitte, 1933, 28 fr.

Les premiers volumes de ce manuel sont devenus classiques dans un nombre croissant de séminaires ou de

scolasticats de langue française ; et l'on s'est accordé à en louer « la sûreté de doctrine et la valeur pédagogique, le caractère pratique et la solidité du fond ». Aussi réclamait-on la suite avec instance. Le présent ouvrage, nous dit l'auteur, était achevé depuis plusieurs années déjà ; mais il l'a repris entièrement, mettant à profit spécialement un voyage en Terre Sainte, qui vaut aussi à ce volume une abondante illustration.

Ce tome IVe comprend deux parties inégales : La première consacrée aux questions d'introduction, traitées avec ampleur. Nous signalerons le chapitre sur *la question synoptique* : l'auteur se rallie à bon droit à la solution moyenne qu'a patronnée le P. Lagrange. La seconde partie : *La vie et l'enseignement de Jésus*, beaucoup plus développée, forme plus des deux tiers du volume. Un chapitre préliminaire étudie *la Palestine au temps du Christ*, donnant de nombreux renseignements sur la géographie de la Terre Sainte, la situation politique et religieuse du pays : ce qui aide grandement à l'étude du texte. Puis, en dix-huit chapitres, vient l'histoire évangélique. Les textes sont groupés selon l'ordre chronologique suivi par les meilleures et récentes Synopses (saint Luc et saint Jean) ; et sans, évidemment, vouloir tout commenter, l'auteur insiste sur les passages les plus importants ou particulièrement difficiles, sur ceux aussi qui alimentent le plus ordinairement notre méditation. Citons au hasard l'Annonciation (p. 237-246), le prologue de saint Jean (p. 246-259), les discours après la Cène (p. 564-590). On lira également avec grand intérêt la note sur les miracles de Notre-Seigneur (p. 322-326), et surtout le chapitre consacré aux Parables du lac (p. 388-406) : en la question toujours débattue du but des parables, l'auteur se range résolument à la thèse de la miséricorde ; son exégèse se rapproche aussi de celle des PP. Vosté et Buzy. Nous avons encore relevé avec satisfaction la localisation à l'Antonia

du prétoire de Pilate (cf. *Rev. Biblique* 1933, p. 83-113) : l'auteur est au courant des plus récents travaux et certaines « Notes », plus développées, seront précieuses à l'étudiant.

Un index alphabétique et une table des textes facilitent beaucoup la consultation de l'ouvrage. C'est encore une fois le manuel vraiment pratique auquel recourront volontiers et toujours avec fruit, ceux qui aiment l'Evangile ou aspirent à le mieux connaître.

H. Delerive, O. S. B.

R. P. G. DESBUQUOIS, S. J. — « Dans le mystère ... l'Espérance ». — Editions Spes. Paris, 1934.

Il faut avoir médité longuement et en profondeur pour écrire un volume assez considérable sur ce qu'il y a de plus troublant au monde — le mystère et l'espérance. Naturellement, on ne s'attendra pas à trouver ici un roman plein d'intrigues, ou quelque étude scientifique abolissant le mystère. Pour se persuader du contraire, il suffit de lire l'avant-préface qui ne laisse aucun doute sur le contenu et « l'intention » de l'ouvrage. « Ce livre est dédié à ceux qui croient en Dieu et qui L'aiment. A ceux qui aspirent à Le trouver et à L'aimer. A ceux qui Le connaissent, mais qui ne Le reconnaissent pas pour leur Sauveur. A tous, pour que, dans le mystère des événements, la vie de leur âme s'anime d'espérance ».

L'auteur est un apôtre zélé qui écrit au bénéfice exclusif des âmes — à la condition qu'elles soient sincères.

C'est ce qui donne au livre un cachet d'intimité pénétrante où on reconnaît parfois le confesseur. Aussi ne nous étonnerons-nous pas de nous voir transportés dès le début en pleine atmosphère surnaturelle, en tête-à-tête avec Dieu, dans le domaine du mystère et de l'espérance.

Et c'est le Seigneur qui s'adresse à l'âme sur un ton de douce paternité. Il la situe, pour ainsi dire, au centre des nombreux mystères ; tels que ceux de la création, de la destinée universelle et celui, non moins troublant, de sa propre destinée. « Tu t'es heurté, n'est-ce pas, mon enfant, au mystère de ta vie personnelle, de ta vie profonde ? » Lisant cela, le lecteur, — qu'il soit tiède ou fervent, reconnaît son ancienne détresse intérieure, celle qui accompagne le réveil de toute conscience humaine. « Qu'est-elle donc cette vie, diras-tu, où je suis engagé indépendamment de moi-même, dans un inextricable réseau de forces ? »

Et le colloque divin se poursuit. L'âme est conduite à travers le défilé obscur de ses plus secrètes défaillances — c'est « l'indigence du néant ». Mais il y a mieux pour toutes les âmes qui suivront le chemin lumineux qui ramène au cœur du Père. Car là, seulement, se trouve la clé de tous les mystères, grands et petits, là, le commencement et la fin de tout, là, la source de l'amour et du bonheur. Par l'espérance l'homme participe à l'infini, « il met la main sur le cœur de Dieu ».

Sans doute ce thème n'est-il pas très nouveau mais il garde la saveur et l'attrait de ce qui est inépuisable. D'ailleurs le Père Desbuquois a su le traiter de la façon la plus authentique, c'est-à-dire, en théologien éclairé. Pour cela, il s'inspire des textes évangéliques qui précèdent tous les chapitres et dont il nous commente la beauté et la consolation.

Faut-il pourtant signaler, — je devrais dire déplorer, — une certaine absence de style et ce ton légèrement impératif qui fatigue à la longue. La phrase, sans aucune digression, est cependant riche de sens et propice à la méditation que l'auteur nous recommande comme essentielle au développement de sa pensée. Et pour enluminer le tout, on nous cite quelques passages des poésies et des paroles

de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, « la messagère prédestinée de l'espérance ».

Qu'on ne s'effraie pas d'un livre qui envisage toutes choses au point de vue surnaturel. Avec le Père Desbuquois nous avons tout à gagner et rien à perdre. D'autant plus que nous retrouvons dans ces pages le moyen de recevoir « l'intelligence du cœur de Dieu » tout en gardant celle du cœur de l'homme.

Rita Lebrun

R. P. Paul DONCŒUR, S. J. « *Retours en chrétienté* » — Coll. la Vie Chrétienne, in-12 — 210 p. — 12 fr. Paris, Grasset, 1933.

Si actif et si attentif aux besoins réels des âmes de ce temps, le P. Doncœur voudrait-il d'aventure ne proposer à leur loyauté ardente que de simples promenades archéologiques ? A Dieu ne plaise qu'il tente d'apaiser leur faim de vérités essentielles par le seul mirage d'un passé où l'imagination des faibles se complaît à vivre ses enchantements. Les « retours » auxquels il invite, ne les entendons pas d'une reconstitution artificielle, mais d'une condition très saine de la renaissance que tous appellent de leurs vœux. « Création vivante et neuve » qui jaillit « au creux même de l'apostasie des masses » et qui cherche ses formes. Ce regard en arrière est pour les lui donner.

Pages savoureuses ? ce n'est pas assez dire. Sous le manteau des vieux usages une âme s'abrite, et ce peut être celle des chrétiens de demain, comme ce fut au temps jadis, que l'auteur fait si bien revivre, celle de nos pères. Puisque le renouveau liturgique s'affirme et qu'il progresse, il faut le seconder de toutes nos forces. Il a déjà contribué à restaurer parmi nous la Foi et les Sacrements. Il nous a rendu le sens du sacrifice et la juste notion de l'Eglise. Dans un monde las et usé, il a fait sans bruit cette

œuvre capitale de rajeunissement. Mais à cette « chrétienté » qui se réédifie une dernière reconstruction est nécessaire, celle des Institutions. Pour y collaborer le P. Don-cœur porte sa pierre. La naissance, le mariage, la mort : tout ce qui encadrait jadis la vie terrestre du chrétien, il le ressaisit et nous le montre vivant, essentiellement utilisable. Riche d'observations érudites, son beau livre est tout illuminé de l'esprit de la liturgie.

Dom J. de Vathaire, O. S. B.

Les écrits spirituels du P. Léonce de GRANDMAISON. Paris, — Beauchesne — in-16, 317 p., 1933.

Plusieurs conférences adressées par l'éminent apologiste à une Association qu'il avait fondée, furent publiées peu après sa mort. Elles furent très remarquées et firent demander la publication intégrale du recueil — C'est à quoi s'emploie Mme Daniélou pour le plus grand bien de beaucoup d'âmes.

Le premier volume nous permet de juger de la valeur qu'aura l'ensemble. Il y aura la matière d'un riche traité de spiritualité envisageant dans un cadre très vaste le labeur apostolique. Les conditions essentielles de l'apostolat, sa source, ses fruits spirituels, voilà ce qu'examine celui dont la connaissance intime des livres saints n'avait d'égale que celle des cœurs. L'unité profonde et l'originalité de sa pensée ne perdent rien aux légères négligences de la forme. Il n'y a pas revu ces notes ; on n'y sent que mieux « le jaillissement spontané de sa parole ». Mais ce qu'on y retrouve exactement, c'est la souplesse du psychologue, la perspicacité, la charité, la patience, l'ingéniosité du directeur et son respect de l'action divine dans les âmes ; c'est une doctrine large et saine qui vise « à tout spiritualiser sans rien détruire » — Hilarem

datores diligunt Deos ». Il semble que tout le livre commente admirablement cette parole sacrée.

L. du Fort, O. S. B.

Henriette LIONAIS-TASSÉ — « La vie humoristique d'Hector Berthelot ». Editions Albert Lévesque, Montréal, 1934. Prix : \$1.25.

Dans sa préface, M. Victor Morin nous présente — avec combien d'esprit d'ailleurs — « Hector Berthelot, humoriste et caricaturiste ». C'était sans doute le titre primitif, celui que l'auteur avait choisi comme s'adaptant le mieux à son travail. Le titre qui apparaît sur la couverture : « La vie humoristique d'Hector Berthelot », ferait croire à une biographie « romancée ». Il n'en est rien pourtant. Il semble donc n'avoir été mis là que pour faire pendant à « La vie aventureuse d'Arthur Buies ». Imitation trop servile des lancements de grandes maisons françaises. Souci d'éditeur qui va de pair avec celui de jucher le début de l'avant-propos au sommet d'une page pour pouvoir le terminer sur la page suivante.

Madame Tassé — qui a déjà publié plusieurs ouvrages appréciés — a donc voulu nous raconter la carrière mouvementée de son oncle maternel, Hector Berthelot. Tâche difficile, puisque beaucoup de papiers — et parmi les plus précieux — avaient disparu sans retour, et que les autres étaient dispersés ici et là. Madame Tassé a consacré plusieurs années de travail à recueillir ce qui restait. On ne saurait trop lui en savoir gré. La mémoire de Berthelot est de celles qui ne doivent pas périr.

Madame Tassé a largement utilisé les écrits mêmes de Berthelot. Tout ce qu'on pourrait dire sur Berthelot humoriste ne vaudra jamais dix lignes bien choisies du Canard. Pour que son livre pût être mis entre toutes les mains, l'auteur a sans doute laissé de côté bien des pages qui eussent été amusantes, mais tel quel il peut procurer

quelques heures d'un plaisir inoubliable. Le créateur de *Ladébauche* n'a ignoré aucun genre humoristique. Il y a là une mine que ses successeurs n'épuiseront jamais. Les quelques caricatures qu'on nous offre nous font regretter qu'elles ne soient pas plus nombreuses. C'est un aspect de son talent qui méritait d'être davantage mis en relief.

On a dit de Madame Tassé qu'elle écrivait comme elle parlait. Et c'est un compliment quand on parle bien. Pour ma part, j'aime ce style simple, clair, direct, surtout en histoire. Elle s'efface devant son modèle. C'est lui qu'on voit ; c'est avec lui qu'on vit, et combien agréablement.

L'ouvrage enrichi de quinze gravures, dont deux hors-texte, est imprimé avec assez de soin. Aucun homme cultivé chez nous ne voudra l'ignorer.

M.-Ceslas Forest, O. P.

Marie-Claire DAVELUY — « Jeanne Mance ».

Suivi d'un essai généalogique sur les *Mance* et les *De Mance*, par M. Jacques Laurent, 1 vol. 430 p. Ed. Albert Lévesque, Montréal, 1934. Prix : \$2.00.

Voici une excellente monographie. Mlle Daveluy y a travaillé sept ans. Les données anciennes ont été vérifiées, précisées, et de nouvelles sont venues s'y ajouter. Mentionnons en particulier la date et le lieu de naissance de Jeanne Mance et le rôle important joué dans sa vie par le Père Charles Rapine, franciscain. L'auteur a voulu fixer de façon définitive les traits de son héroïne et elle y a réussi. Elle a fait un ouvrage qui restera. Aucun historien de l'avenir ne pourra l'ignorer.

Mlle Daveluy partage ainsi la vie de Jeanne Mance : « Le matin des beaux vouloirs ». « Les réalisations du mi-

di ». « Les ombres du soir ». Ces titres indiquent déjà, chez l'auteur, la préoccupation de ne pas être trop sèche-ment historique. C'était en effet un écueil. Il y en avait un autre, l'écueil opposé, et je crains bien qu'elle ne l'ait pas toujours évité.

« Le matin des beaux vouloirs », c'est la jeunesse de Jeanne Mance, l'éveil de sa vocation et les circonstances providentielles qui sont venues la fixer. On y voit apparaître successivement tous ceux qui, de quelque façon que ce soit, ont aidé à la fondation de Montréal. C'est aussi celle qui renferme le moins d'intérêt. Elle aurait gagné à être racontée brièvement, simplement. Au lieu de cela, Mlle Daveluy cherche à l'enjoliver. Elle brode autour du fait historique, recréant le milieu, imaginant les attitudes, s'efforçant de deviner les sentiments, tentant de reconstituer les dialogues. Tout cela est long, fastidieux, fait songer au « roman des grandes existences », dépare en tout cas un volume qui veut être avant tout un volume d'histoire.

Le reste de la vie de Jeanne Mance s'insère dans cette épopée merveilleuse que fut la fondation et le premier développement de Montréal. Avec M. de Maisonneuve et un petit nombre d'autres, elle y fait figure de premier plan. Dissimulée d'ordinaire dans l'ombre, elle réapparaît à toutes les grandes heures de notre histoire, chaque fois que la vie de Ville-Marie ou celle de son hôpital est mise en danger. C'est une très belle figure de notre passé, qui méritait d'être de nouveau offerte à notre vénération. « L'image de Jeanne Mance, telle que la renvoie l'histoire, est une vision de clarté, de douceur, d'activité inépuisable, de foi victorieuse, où tout s'harmonise parce que tout se hiérarchise ». Grâce à Mlle Daveluy, c'est bien ainsi, en effet, que nous la verrons toujours.

Cette partie, de beaucoup la plus étendue, se lit avec un plaisir à peu près sans mélange. L'auteur a repris,

pour ne plus l'abandonner désormais, la manière sobre et concise de l'histoire. Rien de sec pourtant. De la vie, de l'émotion, un souci constant d'adapter le récit aux événements qui se déroulent. On regrette davantage les quelques imperfections du début. Et puis on se console en songeant qu'elles n'éloigneront aucun lecteur sérieux, tandis qu'elles seront pour tant d'autres un attrait de plus !

L'ouvrage est édité avec soin, enrichi de vingt-sept gravures, dont l'une très rare représentant la ville de Langres aux environs de 1700. Une centaine de pages de pièces justificatives et un essai généalogique sur la famille des Mance par M. Jacques Laurent complètent ce magnifique travail. Somme toute, peu de biographies parues chez nous peuvent être comparées à celle-là. C'est un volume que toute bibliothèque canadienne, publique ou privée, devrait posséder.

M. Ceslas Forest, O. P.

(L'Ordre)

Chanoine A. GARNIER. — « La pieuse Union du Trépas de Saint Joseph ». — Québec, L'Action Catholique, 1933.

Ce volume nous donne un bel aperçu sur l'œuvre fondée au siècle dernier par Don Guanella et surtout — comme nous le laisse soupçonner le titre lui-même — sur son expansion au Canada. L'auteur a partagé son ouvrage en trois parties. Dans la première : « La pieuse Union du Trépas de Saint Joseph à Rome », il nous raconte l'origine de la confrérie ; puis il nous dit son but et l'attitude si pleine de bienveillance des souverains Pontifes à son égard. La deuxième partie intéresse davantage les Canadiens. « La pieuse Union du Trépas de Saint Joseph au Canada » résume l'histoire de la dévotion ca-

nadienne à Saint Joseph ; puis les commencements de la pieuse Union dans notre pays, ses relations avec l'épiscopat et finalement ses diverses activités parmi nous. Enfin dans la troisième partie intitulée : « La chapelle de la pieuse Union du Trépas de Saint Joseph au Canada », M. le Chanoine Garnier décrit et critique avec la sympathie qu'elle mérite la décoration de la nouvelle chapelle de Saint Joseph à Québec, centre de la pieuse Union en notre pays.

Il suffit de lire ces pages nécessairement trop brèves et de considérer attentivement les très belles gravures qui ornent le volume de M. Garnier pour se rendre compte de l'œuvre de M. Nincheri, l'auteur de la décoration de cette chapelle.

« La Pieuse Union du Trépas de Saint Joseph au Canada » est évidemment un livre de propagande mais son auteur a su se garder des défauts habituels à ce genre de travaux. L'admiration de M. Garnier pour l'œuvre qu'il s'est proposé de nous faire connaître est réfléchie et n'a rien qui choque.

Il importe de noter encore une autre qualité de ce volume : sa simplicité littéraire et sa belle tenue typographique. Comme on le voit, le livre de M. Garnier mérite certainement une grande diffusion.

Cependant nous serait-il permis de faire une remarque ? L'ouvrage aurait peut-être gagné à porter un autre titre. Celui-ci nous dit très bien le but de l'auteur ; mais ne contient-il pas par contre quelque chose qui puisse amuser les malins ? Il est en style ecclésiastique et mystique des expressions qu'il n'est pas toujours bon de donner en pâture aux profanes !

Fr. A. Brunet, O. P.

R. P. R. BERNARD, O. P. — « Le mystère de Marie », 492 pages, in-8, chez Desclée, De Brouwer et Cie., Paris, 1933.

Issu d'un sentiment religieux profond, ainsi que d'un sens théologique affiné et judicieux, cet ouvrage se recommande de lui-même, s'avère indispensable à qui veut être au fait de la doctrine mariale et des développements qu'elle a subis au cours des derniers temps.

L'auteur médite son sujet depuis plusieurs années, fournit aux revues des articles soignés, en lesquels il discute les aspects controversés ; de sorte qu'il en a acquis une possession qui se fait sentir en chacune des pages de son beau livre.

Son savoir théologique très averti se manifeste en particulier dans sa conception fondamentale du « Mystère de Marie ». Loin d'opposer la Vierge à Jésus, — ainsi que le font inconsciemment les auteurs qui construisent la mariologie comme un traité autonome, le R. Père professe que les traits de sa physionomie spirituelle tirent leur beauté de ce qu'ils rappellent ceux de Jésus. Le fond du « Mystère de Marie » réside en ce que celle-ci est la Mère du Rédempteur et que cela crée entre eux des liens tout intérieurs. La maternité de grâce découle naturellement de la maternité divine et, par là même qu'elle les fait concourir à une même fonction, prolonge la ressemblance de la Mère et du Fils. S'appuyant à de tels principes et imprégnant de leur influence jusqu'aux moindres détails de son œuvre, l'auteur dépasse d'emblée le plan des rêveries pieuses et atteint à une théologie de haute intellectualité et de grande envergure. Tout au long de la lecture on a l'impression d'une pensée libre, nuancée, consciente de la solidité et de l'amplitude de rayonnement des données dont elle s'inspire.

Un livre si élaboré et si substantiel ne saurait tenir

tout entier dans un raccourci, si dense soit-il. Qu'il nous suffise d'en reproduire les principaux jalons : dans le livre premier il est traité *des origines profondes du mystère*, dans le second, *des phases terrestres du mystère*, dans le troisième *de l'épanouissement céleste du mystère de Marie*, dans le quatrième et le cinquième, qui feront la matière du tome second, on nous parlera *de la vraie nature de la médiation de Marie et de la vraie nature de la dévotion à Marie*. On le voit, le tout constituera une véritable Somme Mariale.

Faut-il ajouter que la méditation de l'auteur revêt une forme parfaitement assortie aux thèmes sur lesquels elle s'exerce. L'âme qui vivifie l'ensemble perce dans le style et le choix des vocables. Le R. Père a ravi aux vieux auteurs qu'il aime à citer leur manière simple et savoureuse d'exprimer sa pensée, de même que leur art de traduire ses sentiments sur un mode discret et onctueux. Ces qualités de la forme font que l'ouvrage, quoique de très haute inspiration théologique, peut être mis entre les mains de toute personne pieuse sachant son catéchisme.

En terminant, nous félicitons le R. Père Bernard d'avoir écrit sur notre Mère un des meilleurs ouvrages que contienne la littérature mariale.

Louis Lachance, O. P.

« *L'Ame du Vénérable Père Colin, Fondateur de la Société de Marie* ». Par un membre du Tiers-Ordre de Marie. Un volume in-8° écu, de 328 pages. Emmanuel Vitte, éditeur, 3, place Bellecour, Lyon.

On demandait, un jour, au Vénérable Père Colin, vers quelle époque il avait commencé de se sentir pressé d'écrire les Constitutions de la Société de Marie. Et le bon

Père de répondre : « Je ne saurais dire précisément à quelle époque, parce que c'est une idée et un désir de toute ma vie ». Cette parole nous laisse entrevoir le « fil de l'âme » qui continuera de se dérouler à travers les pages doctrinales que vient de nous livrer un de ses fils spirituels.

Le Renoncement, — La Vie d'Union à Dieu, — Le Rayonnement apostolique, telle est la voie par laquelle l'auteur anonyme nous fait connaître « L'Âme du Vénérable Père Colin ».

Pourquoi l'auteur a-t-il voulu demeurer anonyme ? Nous croyons en avoir trouvé la raison dans un sage conseil de son Père Spirituel ; il est rapporté dans l'intéressant volume que l'humble fils vient de lui consacrer, et que nous aimerions voir entre les mains du public religieux de notre époque, fort avide de ces révélations, afin de lui inspirer le désir de marcher à la suite du pieux serviteur de la Très Sainte Vierge. « Je voudrais, dit le Vén. Père, que mes fils circulent à travers les différents ministères où les envoie l'obéissance, comme la sève qui circule dans l'arbre, vivifiant tout, sans se montrer jamais ».

Ceux qui ont lu « La Vie du Vén. Père Colin » pourront apprécier davantage cette longue série de pensées choisies, et suivre avec plus d'intérêt le programme de vie spirituelle du saint fondateur, qui se résume dans ces trois mots : Renoncement, Union à Dieu, Amour des Ames. Et comme en suivant la direction du rayon on remonte à la source d'où il émane, ainsi en suivant la direction de l'âme du Vén. Père Colin telle que décrite dans ce recueil, on retrouvera Dieu.

H. L.

PROTEGEZ-VOUS

Le coût de location d'un coffret de sûreté est minime.

Choisissez la succursale où il vous conviendrait le mieux de déposer vos documents et objets précieux. A un coût d'à peu près un sou par jour vous éviterez les ennuis du vol, de l'incendie, de la perte toujours possible, et vous vivrez en sécurité.

*Consultez le gérant de notre succursale
la plus rapprochée relativement à la loca-
tion de nos coffrets.*

La Banque Provinciale du Canada

M. S. J. B. Rolland
Président

Chs. A. Roy
Gérant Général.

3½ %

et sécurité

L'ARGENT déposé à cette corporation rapporte un généreux taux d'intérêt et est sujet à tous les privilèges de vérification.

En unités de \$100., converti en placement à terme, il rapporte un intérêt plus élevé encore, avec la même sécurité. Plan d'épargne commode, offrant double avantage et qui devrait intéresser tout homme, femme ou enfant.

Un Dollar ouvre un Compte

CAPITAL TRUST

Corporation Limitée

MONTREAL

OTTAWA

TORONTO

“Et à l'heure de notre mort...”!

Vie et mort édifiantes de cinq jeunes Pères Dominicains décédés accidentellement à Ottawa le 1er septembre 1931.

Un volume in-16 148 pp. orné de quatre hors-textes.

En vente au prix de 40 sous l'exemplaire, par la poste 50 sous, \$4.20 la douzaine, \$16.00 le cinquante, \$30.00 le cent, port en plus, aux Couvents Dominicains (Canada et Etats-Unis), à l'Oeuvre de Presse Dominicaine, 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal; ainsi que dans les principales librairies.

Téléphone Bell 310

Carrosse No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER

Entrepreneur de Pompes funèbres

30, rue Laframboise, - - - - Saint-Hyacinthe

Ecuries de louage, carrosses simples et doubles pour mariage, baptêmes.
Automobile. EXPRESS

Pharmacie L. P. GAUCHER

Bachelier en Pharmacie

GROS et DETAIL

223, rue Cascades, - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone 86

Tél. Bureau: 95

ERNEST J. CHARTIER

Commerçant de

BOIS et CHARBON

136, rue Girouard, - - - - Saint-Hyacinthe

Mount Royal Color & Varnish Co. Limited

MANUFACTURIERS DES PEINTURES ET VERNIS
ANGLO-M-R-IDEAL

Bureaux et entrepôts: rue Dorchester.

Manufacture: rue Casgrain

PEINTURE-EMAIL "CLASSIC"

Téléphonez ou écrivez à

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE COTE

rue SAINT-DENIS

SAINT-HYACINTHE

ou à

120a rue NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

Tél.: 654

Tél.: 925

pour avoir tous les renseignements concernant notre
COURS COMMERCIAL bilingue — rapide — pratique.

DONAT CÔTÉ, *Directeur.*

123, rue Girouard, - - - - - Saint-Hyacinthe

PHARMACIE SAINT-HYACINTHE

PLACE DU MARCHE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité. — *Spécialité: LES PRESCRIPTIONS.* — *Articles de toilette.* — Bonbons, Parfums, etc. — Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "Rexall". Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs. — AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN.

J.-H.-E. BRODEUR, *propriétaire*

Téléphone Bell 271

LAFRANCE & SYLVESTRE

Négociants et Importateurs d'Epiciers en gros

120, rue Saint-Antoine, - - - - - Saint-Hyacinthe

HENRI RAYMOND & CIE

ASSURANCE-FEU

Représentant les meilleures compagnies non tarifées

Téléphone 259 - - - - - Saint-Hyacinthe

LA CORDONNERIE J. A. LEMAY

REPARATIONS GENERALES

PRIX RAISONNABLE :: SATISFACTION GARANTIE

212, rue Cascades - - - - Saint-Hyacinthe



Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Au-delà de 1500 instruments ont été construits par cette
Maison depuis sa fondation en 1880.

ARTHUR LEDOUX

OPTICIEN-BIJOUTIER

YEUX EXAMINES ET VERRES AJUSTES

AVEC SOIN

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

LA MAISON

Dupuis Frères

LIMITÉE

sert avec satisfaction la population de Montréal
et de toute la province.

MAGASINS:

865 Est, Ste-Catherine,
PLateau 5151

COMPTOIR POSTAL:

Coin St-Laurent et St-Viateur
CRescent 3131

A VOS ORDRES

Quand vous recevez de l'argent, ne le gardez donc pas sur vous ni chez vous. Soyez prudents. Ouvrez un compte d'épargne à notre bureau le plus proche et déposez régulièrement les fonds dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Ils seront en sûreté et vous rapporteront des intérêts.

Qu'il s'agisse de l'ouverture d'un compte, d'avances, d'escompte de billets, de placement ou de toute autre question, venez nous voir. Vous serez toujours les bienvenus.

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$130,000,000
563 bureaux au Canada

Succursale à Saint-Hyacinthe

E.-O. DESJARDINS, gérant.

Téléphone 500

Louis BOURGEOIS Limitée

FERRONNERIE EN GROS ET DETAIL

104-110, St-Antoine — 67-61, St-Simon, - Saint-Hyacinthe

F. DAOUST, gérant

Téléphone 59-w

LA COMPAGNIE D'EAU MINERALE

Propriétaire du célèbre PHILUDOR

148, rue Concorde - - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone: CRescent 2734

M. J-ALBERT LARUE

ARCHITECTE

A. A. P. Q.

5711, rue Durocher - - - - - Montréal

La Province de Québec

Conservons-lui son caractère français

La province de Québec s'enorgueillit à bon droit d'être la seule province française en Amérique. Elle est fière de ses origines, de sa langue, de ses mœurs et coutumes, si différentes de celles des autres provinces canadiennes et des autres pays du continent nord-américain.

Il est donc important que l'on conserve précieusement l'ambiance bien française et la beauté qui doivent être les attraits principaux du pays de Québec.

LA PART DE LA PROVINCE.

Le gouvernement de la province de Québec, par son ministère de la Voirie, a fait sa part pour contribuer à l'embellissement des campagnes québécoises et pour la conservation de la physionomie particulière de la province.

Il a contribué à l'ornementation de la campagne en faisant planter le long des grandes routes plus de 250,000 arbres. Il a contribué à l'embellissement des habitations et des bâtiments de ferme en organisant des concours pour la propreté des maisons et la beauté des jardins et en distribuant, à titre absolument gracieux, de la chaux pour blanchir maisons et dépendances. En dix ans, au delà de quatre millions de livres de chaux ont été distribuées.

LA PART DE CHACUN.

La province a donc fait sa part pour conserver la beauté des campagnes que les touristes doivent traverser. Il faut que chacun fasse maintenant sa part. Un vieux proverbe dit : « Si chacun balayait devant sa porte, la rue serait propre ». De même, si chacun veut se donner la peine d'entretenir son petit coin de terre, la province sera non seulement propre, mais elle sera belle et les étrangers se feront un plaisir d'y revenir et d'y envoyer leurs parents et amis.

C'est par là que nous montrerons que nous sommes français et que nous sommes fiers de l'être.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE Province de Québec

Hon. J.-E. PERRAULT,
ministre.

Lt.-Col. J.-L. BOULANGER,
sous-ministre.

ARTHUR BERGERON,
sous-ministre suppléant.

Magasin: 401

TELEPHONE BELL

Résidence: 439J

J. D. DESROSIERS

MARCHAND DE CHAUSSURES

pour toute la famille.

Motto: Service — Courtoisie et Qualité.

143, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe

Je peux vous fournir tout ce qui peut vous être nécessaire
en chaussures et en bas.

AUSSI AGENCE DE RADIOS.

Desmarais & Robitaille

LIMITÉE

Ornements d'église et Articles religieux

70 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

121, rue Rideau, Ottawa, - :-: - 95, rue Church, Toronto

Nos maisons d'Ottawa et de Toronto peuvent expédier des vins pour
fins sacramentelles dans toutes les parties du Canada.

THES
EPICES

CAFES
GELEES

CACAO
ESSENCES

Nos 37 années d'expérience sont une garantie pour vous.

J. A. SIMARD & CIE

5, 7 est, rue Saint-Paul, - - - - - Montréal

MONTREAL et NEW-YORK

Tél. Lancaster 1950

Dentiers incassables "Resovin et
autres", Ponts, Obturations
de tous genres

Ouvrage de première qualité
seulement

RAYONS X

Dr J.-A.-ERNEST DAIGLE, B.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Membre du Dispensaire Antituberculeux des Comtés de St-Hyacinthe
et Rouville

SPÉCIALITÉ: Chirurgie Buccale, Extractions sans Douleurs,
Procédés nouveaux d'Anesthésie.

Prix raisonnables

Satisfaction Garantie

Ouvert de 9 A. M. à 9 P. M.

79 Ste-Anne

ST-HYACINTHE, P. Q.

Téléphone 80

Tél. Résidence 244-w. (Le soir) Résidence 244-j.
Maison établie en 1879

Bureau: 88

A. BLONDIN Limitée

"INSUL-BOARD" — BOIS DE CONSTRUCTION
FOURNISSEURS EN GROS

Plomberie, Chauffage et Matériel de Construction, Peinture et Vernis
115, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe



CHAPEAUX ROMAINS

Feutre, Soie, Peluche, Cachemire,
Paille

Catalogue envoyé gratuitement sur demande

CHAS DESJARDINS & C^{IE}
LIMITÉE

1170, rue Saint-Denis - - - - - MONTREAL

ASGRAIN & HARBONNEAU
Limitée

PHARMACIENS EN GROS

Fabricants Chimistes — Instruments de Chirurgie. —
Instruments pour Dentiste.

30 est, rue Saint-Paul, - - - - - Montréal
Demandez notre Catalogue.

Dominion Blank Book Co.
LIMITED

SAINT-JEAN, Qué.

Manufacturiers de livres à feuilles mobiles,
Livres de Comptabilités reliés.

ENVELOPPES

Notre catalogue vous sera envoyé sur demande.

Tél. AMherst 2185-2186

Ls Dusseault

MARCHAND DE PROVISIONS

605 BOULEVARD PIE IX

MONTREAL, Maisonneuve

A BON ACHETEUR, MARCIL SUFFIT

A. MARCIL

EPICIER ET BOUCHER
BIERE ET PORTER

6139 Sherbrooke Ouest
5818 Sherbrooke Ouest
1120 Mont-Royal Est
1550 Gilford

Tél. DExter 1125*
Tél. ELwood 7359*
Tél. CHerrier 3159*
Tél. FAlkirk 1188*

Le Petit Jacques

PAR LE R. P. EMILIEN LÉTOURNEAU, O. M. I.

Volume de 160 pages, illustré, orné de quatre hors-textes. — L'Œuvre de Presse Dominicaine, 5375 Av. N.-D. de Grâce, Montréal.

Vie édifiante d'un enfant qui dès le bas âge inspiré d'un ardent amour missionnaire marcha sur les traces de la Petite Thérèse de l'Enfant Jésus et mourut pieusement à Belœil le 16 mai 1927.

En vente au prix de 25 sous l'exemplaire, \$2.60 la douzaine, \$18.00 le cent, port en plus, à l'Œuvre de Presse Dominicaine, 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal, ou à l'Apostolat des Oblats de Marie Immaculée, Chambly-Bassin, P. Q.

